

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

MERCREDI 22 AVRIL 2015

PROCESSUS ÉLECTORAL

Un nouveau blocage en vue



Le siège de la Ceni sur le boulevard du 30 juin

Un cartel d'opposants, parmi les plus en vue, ont annoncé leur refus de déposer les dossiers des candidatures de leurs membres aux élections provinciales prévues pour cette année en attendant l'issue de la rencontre qu'ils ont sollicitée avec la Ceni. Ils ont levé l'option de ne pas participer à ces scrutins tant que des éclaircissements ne seront pas donnés sur l'audit du fichier électoral exposé, d'après eux, aux éventuels tripatouillages.

C'est donc une nouvelle crise politique qui se dessine en RDC avec cette décision de l'opposition de suspendre sa participation aux activités de la Ceni. Cette dernière, qui avait déjà réservé une fin de non recevoir à la contre-proposition de l'opposition sur la loi électorale, a maintenant intérêt à jouer franc-jeu en se mettant à l'écoute de ses nouvelles revendications.

Page 12

CRÉDIT AGRICOLE

Rencontre prometteuse entre producteurs et milieux financiers

Le défi lancé par l'atelier dont les travaux prennent fin ce 22 avril est de faire accéder les promoteurs des micros, petites et moyennes entreprises agricoles (MPMEA) à des financements pour arriver à développer durablement leur production et la productivité du manioc. Les participants cherchent à dégager des pistes de solution pour relever le défi de l'accès au crédit. Ces crédits bancaires de-

ront aider à l'augmentation durable de la production et de la productivité du manioc. Ces types de rencontres permettent de faciliter les liens et la mise en relation entre les MPMEA et les institutions de micro-finance ainsi que les banques commerciales. Il faut les aider à mieux ficeler les business plans et à faciliter l'accès à des micro-crédits.

Page 12

FOSSE COMMUNE DE MALUKU

L'Asadho exige des enquêtes indépendantes



Une enquête indépendante est vivement réclamée

Pour l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), la commission à constituer devra contenir des fonctionnaires de la Monusco, des organisations des droits de l'Homme nationales et internationales et des agents des institutions publiques. L'ONG exhorte, par ailleurs, le gouvernement à procéder aux expertises scientifiques en vue d'identifier

les personnes enterrées ainsi que la cause et les circonstances de leur mort. Tout en appelant la RDC à respecter ses engagements nationaux et internationaux en matière de droits humains, l'Asadho exhorte la communauté internationale à s'impliquer pour que cette commission ait les moyens logistiques, matériels et financiers pour mener à bien ce travail. Page 13

DIVISION 1/PLAY-OFF

DCMP va interjeter appel à la Fécufa sur les sanctions de la Linafoot

La Ligue nationale de football (Linafoot) a sanctionné le DCMP suite aux troubles survenus lors du match contre Sanga Balende. En plus du forfait, le club est sommé de payer une amende cumulée de cinquante et un mille cents dollars à la Linafoot. Du côté du team vert et blanc de Kinshasa, on n'entend pas accepter placidement ces sanctions jugées injustes. DCMP va donc aller en évocation à la Fédération congolaise de football association (Fécufa).

En attendant le verdict de la Fécufa, DCMP, avec ce forfait, se retrouve à la 9^e position sur dix équipes qui disputent le play-off de la Division 1. L'équipe compte cinq points en sept matches livrés. Page 13

ÉDITORIAL

Constitution

Mieux vaudrait s'en convaincre dès aujourd'hui : si nous décidons de changer notre Constitution, comme semble l'imposer le bon sens, nous ne devrions pas commettre à nouveau l'erreur de copier presque mot pour mot les textes fondamentaux qui régissent des sociétés fondamentalement différentes de la nôtre. Conçues par des théoriciens qui ignoraient tout ou presque des mœurs et des traditions sur lesquelles reposent depuis des millénaires les nations de cette partie de l'Afrique, les Constitutions adoptées au lendemain des indépendances n'ont rempli que très sommairement leur mission. Et c'est probablement ce qui explique les difficultés que traversent la plupart de nos jeunes démocraties.

Si donc, comme il faut l'espérer, le peuple congolais décide de moderniser ses institutions à la faveur d'une modification en profondeur de sa Constitution, il doit exiger de ses gouvernants que le nouveau texte ne soit pas une simple copie de textes élaborés dans un autre monde, mais reflète bien les us et coutumes de la société pour laquelle il est conçu. Alors en effet, et alors seulement, ce changement nécessaire produira les fruits attendus ; alors et alors seulement nous franchirons un pas décisif sur la voie du progrès et de la gouvernance publique.

L'Afrique en général, l'Afrique centrale en particulier, ont suffisamment de spécialistes du droit constitutionnel, suffisamment d'experts formés dans les meilleures universités du continent pour ne pas être contraintes, comme elles l'ont fait jusqu'à présent, d'aller quémander ailleurs des idées, des schémas que ses propres ressortissants connaissent mieux que quiconque. Si l'une comme l'autre se décident à dépasser les schémas issus de la colonisation, elles rendront le plus grand des services aux peuples qui la composent. Et sans doute même amèneront-elles les vieilles démocraties à se poser des questions sur l'adaptation de leurs propres Constitutions aux réalités du temps présent.

Pour dire les choses crûment, c'est-à-dire d'une façon que jamais les autorités n'oseront employer, nous devons acquiescer notre indépendance dans ce domaine comme nous l'avons fait non sans mal dans les dernières décennies. Le temps de la soumission est révolu.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉMOCRATIE ET ÉTAT DE DROIT

Un Front uni de la société civile annoncé pour bientôt

Les participants aux assises de la société civile tenues du 17 au 20 avril à Brazzaville, sur la problématique de la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, ont décidé de se regrouper au sein d'une plateforme commune. Sept réseaux et cinquante-deux ONG ont accepté de faire partie de ce nouveau groupement qui verra bientôt le jour, dans le but d'inciter la population congolaise à s'approprier les normes, règles et exigences de la démocratie.

Une fois mise en place, cette coordination nationale des réseaux et associations permettra, de professionnaliser les interventions des acteurs. Elle se devra également de mener une grande campagne nationale de sensibilisation et d'éducation sur la culture démocratique et électorale en langues officielles, nationales et locales.

« Nous devons tous contribuer

au renforcement et à la consolidation de l'unité du pays dans sa diversité, la tolérance mutuelle, le respect des lois, le refus de l'arbitraire et les injustices pour un Congo prospère où le respect des Droits de l'homme et des libertés fondamentales deviendront des prescriptions sacrées et inaliénables sur la base desquelles, nous devons vivre ensemble », a insisté le coordonnateur national du Forum de la société civile pour les élections libres et transparentes, Céphas Germain Ewangui.

Les participants à cette rencontre ont, par ailleurs, invité les acteurs de la société civile à prendre davantage conscience de leurs responsabilités et la noblesse de leurs missions. Ceci afin d'œuvrer pour l'émergence d'une société démocratique, gage de développement économique, social et culturel.

Respecter les délais de l'élection présidentielle de 2016 Les participants à ces assises de trois jours se sont ensuite félicités des efforts entretenus par les pouvoirs publics quant au respect des délais constitutionnels d'organisation des différentes consultations électorales depuis 2002. C'est ainsi qu'ils ont exhorté les pouvoirs publics à ne ménager aucun effort pour respecter, de manière ferme, les délais relatifs à l'organisation de l'élection présidentielle de 2016. « Seulement, nous réitérons nos vives préoccupations concernant le retard pris et qui se creuse au fil des jours au sujet des actes préparatoires qui, cette fois-ci, devraient intégrer les cartes d'électeurs biométriques, les listes électorales les plus fiables possibles », ont-ils mentionné dans leur communiqué final.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

Le RCD à la conquête de Brazzaville

Après sa sortie officielle en janvier dernier, le Rassemblement pour la consolidation de la démocratie (RCD) que dirige Locko Leckanga a lancé, le 20 avril, la campagne d'installation de ses organes de base et intermédiaires à Brazzaville.

Première étape : le 6^e arrondissement de Brazzaville, Talangai où un secrétariat exécutif de neuf membres, dirigé par Fernand Obambi, a été mis en place. Le président du parti a exhorté les promus à plus d'efforts et d'ardeur au travail. Les consignes passées visent à faire que le RCD occupe une place importante sur l'échi-

quier politique national.

Locko Leckanga a, par ailleurs, rappelé aux militants que le RCD milite contre les inégalités sociales, l'injustice, la pauvreté, le chômage et les antivaleurs. En contre-partie, cette formation politique se battra pour créer des activités génératrices d'emplois et de revenus afin d'aider les militants à se prendre en charge. Autres centres d'intérêt : la consolidation de la jeune démocratie congolaise. Un objectif qui ne peut être atteint, a-t-il poursuivi, que si l'organisation dispose des structures dirigeantes fortes et dynamiques capables de partici-

per aux différents combats et débats politiques. En outre, le président du parti a indiqué que la campagne d'installation de son organisation se poursuivra dans les autres arrondissements de Brazzaville et sur l'ensemble du territoire national.

De son côté, le premier secrétaire de Talangai, Fernand Obambi, a remercié ses collègues pour leur marque de confiance à son égard en l'éliant à ce poste. Il a promis tout mettre en œuvre en vue de la visibilité du RCD dans le 6^e arrondissement de Brazzaville.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AGRICULTURE ET PÊCHE

Les opérateurs découvrent les nouvelles mesures fiscales

Le Congo aspire à l'émergence d'ici à 2025. Dans cette perspective, le pays ne devrait pas se contenter de son «état de marché» et passer à celui de producteur. Les mesures prises par la direction générale des Impôts et des domaines n'ont qu'un objectif : encourager la production agricole et halieutique.

L'administration fiscale a présenté le 20 avril à Brazzaville le régime fiscal du secteur de l'agriculture, de l'élevage, la pisciculture et la pêche continentale existant déjà dans le code général des impôts. Elle a aussi fait des propositions de mesures fiscales pour les entreprises de transformation, à prendre en compte, dans la loi de finance rectificative. « Nous avons voulu échanger sur la fiscalité prévue dans le code général des impôts qui constitue le droit positif du Congolais et

un deuxième volet que nous attendons mettre dans la loi de finance rectificative », a résumé le directeur de la réglementation et du contentieux, Breitzer Mounzeo.

Le secteur ciblé n'attire pas du monde alors qu'il se présente comme une opportunité pour que le Congo diminue ses importations en produits alimentaires. Dans le cadre de la promotion incitative fiscale, les exonérations sont permanentes dans la phase de production. Et la fiscalité devient modulaire

lorsqu'on passe au second volet, l'étape de la transformation et la conservation.

Ce deuxième volet à développer concerne la loi des finances rectificative qui pourrait intervenir. Il concerne les entreprises de transformation et de conditionnement. Cette politique est ainsi déclinée : pas d'impôts les trois premières années ; les deux années suivantes, l'exonération est payée à 50% avant de devenir une imposition du droit commun à partir de la 6^{ème} année.

Durant les échanges, les participants ont suggéré que soit allongée l'échéance de 6 ans, car cette application modulaire pour les avantages fiscaux est irréaliste vu l'amortissement

dans ce secteur qui va jusqu'à 10 ans. Dans les interventions, il s'est dégagé que le Congo ne produit pas beaucoup mais 50% de produits agricoles sont perdus entre la production et l'assiette du consommateur. « Il y a eu des propositions, des idées apportées (...). Nous avons pensé que c'est une intelligence et nous allons voir comment les prendre en considération sans pour autant arriver au détournement des avantages fiscaux », a déclaré Breitzer Mounzeo.

Actuellement, l'agriculture contribue à 4% au Produit intérieur brut, la direction générale des Impôts veut apporter sa pierre à l'édifice, afin de faire augmenter cette contribution à l'économie nationale. Elle a rappelé que la

fiscalité n'est qu'un levier de la production dans ce secteur primaire. Cependant, il nécessite une politique générale du gouvernement pour qu'au niveau de l'organisation de ces métiers qu'il y ait d'autres facilités afin que l'on arrive à un niveau de production qui soit grand et que le prix à la consommation baisse.

« C'est une porte d'échange que l'on a ouverte pour tous les acteurs intervenant dans le secteur ciblé. Ensemble, on doit construire les moyens de la politique fiscale du gouvernement pour arriver à réduire les prix au niveau des marchés », a conclu le représentant de l'administration fiscale.

Nancy France Loutoumba

TPE/PME

27 responsables d'établissements de micro-finance ont reçu des certificats

À l'issue de cinq jours de formation, les participants ont appris comment recevoir et protéger la clientèle constituée par les Très petites entreprises (TPE) et Petites et moyennes entreprises (PME), développer les produits financés adaptés à leurs besoins ainsi que le métier de crédit.

À l'occasion de la dernière conférence sur l'inclusion financière organisée par la Banque centrale et le Fonds monétaire international le 23 mars dernier à Brazzaville, un dispositif d'appui aux TPE/PME a été institué par le gouvernement congolais avec l'appui de la Banque africaine de développement. Ce dispositif comme en témoigne le docteur Jeannin Ndamba, expert char-

tifs, déclarent les initiateurs de cet atelier de renforcement de capacités, beaucoup de défis restent à déployer pour véritablement relever ce secteur. L'objectif de cette formation vise à pousser les établissements de micro-finances à pouvoir répondre aux besoins réels des TPE/PME car d'un côté, la plupart de ces EMF disposent des ressources financières suffisantes et de l'autre, des

l'environnement des affaires au Congo et surtout le secteur des micro-crédits. Les TPE/PME doivent être traitées comme des rois, car « c'est elles qui apportent de l'argent, c'est elles qui prêtent des crédits dont les bénéficiaires permettent de faire fonctionner les EMF, de payer leur personnel. Donc, il faut les protéger. », a insisté l'expert en micro-finance et TPE/PME, Gildas Ndala. Pourtant dans la réalité, a déploré Ndala, lorsque ces micro-finances octroient des crédits aux TPE/PME, ils se croient au-dessus d'elles. « Parfois, ils les écrasent », a-t-il regretté.

Le formateur a ailleurs souhaité que soit rapidement adoptée une stratégie nationale de micro-finances pour permettre aux bailleurs d'investir dans ce secteur et d'accompagner le pays dans sa marche vers le développement économique. Dans ce sens, le Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) financé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, milite depuis, pour le développement des autres secteurs hors pétrole au Congo. Le PADE a mis donc en œuvre deux directions dans lesquelles il travaille : améliorer l'environnement des affaires et favoriser la croissance et la compétitivité des PME.

C'est dans le cadre du soutien aux entreprises à travers la formation des professionnels du secteur que l'établissement Référence consulting a bénéficié de la subvention du PADE afin d'assurer cette formation. Un autre cycle de formation de renforcement des capacités est annoncé cette fois à l'endroit des responsables TPE/PME.

Fiacre Kombo

FINANCES PUBLIQUES

Le Congo actualise son système de comptabilité

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a mis en place des réformes visant notamment à renforcer l'efficacité, la sécurité et la transparence du système de gestion des finances publiques de ses pays membres. Afin de répondre à ces exigences, la République du Congo s'est engagé à revoir son plan comptable.

Ainsi se définit l'objectif du séminaire de formation organisé le 20 avril à Brazzaville par l'Union européenne (UE) sur « La méthodologie de transposition de la directive relative au plan comptable de l'État, en lien avec celle de la nomenclature de l'État ».

Cette formation a ciblé les membres des comités de pilotage et technique de la comptabilité de l'État, les cadres de la direction générale du trésor ainsi que ceux d'autres structures de la chaîne de dépense. Objectifs : doter ces cadres d'outils méthodologiques devant leur permettre de réaliser la transcription des directives dans la réglementation nationale. « Le principal résultat attendu est de sortir une architecture qui encadre l'écriture du futur décret fixant le plan comptable de l'État et incluant les dispositions relatives à la réglementation congolaise », a déclaré le chef du projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques de l'Union européenne (UE), Taagbo-Michel Zounon. Et d'ajouter : « je suggère que cet atelier permette également de définir les grands axes des mesures d'accompagnement notamment en matière de système d'information et d'actions de formations ciblées ». Intervenant à cette occasion, l'inspecteur général des finances, Pascal Pacom Élénga, a indiqué que le Congo suivra la transposition progressive des directives en droit national qui est un impératif pour tous les États membres de la Cémac.

Afrifac également à l'œuvre

Dans le but de permettre aux pays de l'Afrique centrale de s'adapter aux réformes comptables de l'État préconisées par les nouvelles directives de la Cémac, le Centre d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (Afrifac centre) a également initié un séminaire régional sur « Les normes comptables du secteur public et de la comptabilité en droits constatés ». Prennent part à cette rencontre, non seulement les experts en comptabilité publique des ministères des Finances, mais aussi les représentants des Cours et Chambre des comptes des États membres d'Afrifac. « À travers cet atelier, nous souhaitons contribuer au décloisonnement et à une meilleure coordination de toutes les administrations financières susceptibles de répondre aux nouveaux défis des finances publiques », a déclaré la conseillère résidente Afrifac, Marie-Christine Ugen.

Le directeur de cabinet du ministre des Finances, Raymond Dirat, a relevé que cette rencontre traduit l'engagement du Congo à œuvrer sans relâche à la mise en œuvre des réformes de finances publiques initiées par la Cémac. Signalons que ce séminaire a permis à Afrifac de procéder au lancement des programmes d'assistance technique 2015-2016 en comptabilité, menés sous forme de projets pluriannuels. Créé en 2007, Afrifac a pour mission d'appuyer les réformes dans les domaines tels l'administration des recettes, les statistiques macroéconomiques, la gestion des dépenses publiques et la supervision bancaire.

Lopelle Mboussa Gassia



Les participants - Les responsables de micro-crédits lors de session de formation

gé de la formation au Fonds d'appui à coût partagé, affilié au Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE), a été cité en modèle un peu partout dans la région. « Beaucoup de pays veulent voir et comment dupliquer cela chez eux, puisque dans ce dispositif plusieurs établissements de micro-finances (EMF) sont cités en exemple dont 13 basés au Congo », a indiqué Jeannin Ndamba. Malgré ces indicateurs posi-

demandeurs de crédits notamment les TPE/PME éprouvent des difficultés à trouver de financements pour leurs activités. « Ces EMF doivent être en mesure de financer la diversification de l'économie congolaise à travers les TPE/PME. », a dit l'un des formateurs, Gildas Octave Ndala-Bikoumou, directeur de Référence consulting.

L'accueil et la protection des TPE/PME est un volet très important pour la promotion de



République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE
ET DE LA SOLIDARITÉ

PROJET LISUNGI – SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

Prêt/Crédit/ No.5358

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N°07/MASAHS/PL-SFS/UGP-2015
« Relatif au recrutement d'un cabinet d'audit externe »

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)/l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « **Projet LISUNGI–Système de filets sociaux/services d'audit financier externe** »

Les services comprennent, pour un contrat annuel renouvelable, l'audit financier couvrant les périodes suivantes pour les deux financements de l'IDA et de l'Etat :

- 1^{er} exercice s'étend de **juillet au 31 décembre 2014** ;
- 2^{ème} exercice va du **01 janvier au 31 décembre 2015**.

Le **Projet LISUNGI–Système de filets sociaux** invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes :

- (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans son domaine de spécialisation choisi,
- (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et
- (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la Qualité et le coût défini dans les *Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale*, de janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous [indiquer l'adresse au bas du document] et aux heures suivantes : **de lundi à vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (heure locale)**.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 04 mai 2015**, et porter expressément la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit externe du Projet LISUNGI »

Projet LISUNGI–Système de filets sociaux, Unité de Gestion du Projet
Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél :
00242 05 659 12 50 / 00242 05 659 07 33
E-mail: lisungiprojet@gmail.com, ackiakouama@gmail.com, sclongoyaz@gmail.com

Fait à Brazzaville, 20 avril 2015.

Le Coordonnateur de LISUNGI

Alfred Constant KIAKOUAMA

INVITATION

Jacke Nkeoua et Collard Vinner, invités « des vendredis des arts et des lettres » présenteront à la préfecture le 24 avril à 17h, une comédie sociale.

« Les anti-valeurs à l'école ».

Entrée gratuite

Cordiale bienvenue



La Direction Générale de CMA CGM – DELMAS CONGO, Informe son aimable clientèle,
Que les bureaux de l'Agence seront transférés, à compter du Lundi 20 Avril 2015,
Au 2^e étage de l'Immeuble Immoco (ex. Consulat du Bénin),
Sis au n° 15 de l'Avenue Charles De Gaulle, en diagonale de l'hôtel Elais,
L'accueil se fera par l'entrée située en face de la station-service SNPC.



MTN CONGO S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MTN Congo S.A, entreprise de télécommunications et des technologies associées, lance un appel d'offres pour la sélection d'un entrepreneur qui sera en charge de la construction de son Agence de Ouesso.

Les entreprises intéressées devront justifier impérativement d'au moins **10 ans d'expérience** dans la réalisation d'ouvrages similaires.

Les potentiels soumissionnaires devront communiquer leurs adresses électroniques (mail) à MTN pour transmission du Cahier de charges par voie électronique. Les adresses électroniques seront enregistrées sur des listes à partir du **26 Mars 2015** au siège social de MTN Congo, sis au 36, Avenue Amilcar Cabral (Ex-Immeuble GPOM), Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo & à Pointe-Noire à l'Agence Régionale, sis en face de la Gare.

Les entreprises intéressées sont priées de bien vouloir déposer leurs offres sous enveloppe fermée, au siège social de MTN Congo à Brazzaville ou à l'Agence Régionale de Pointe-Noire au plus tard le **Vendredi 03 Avril 2015 à 12H 00**, sis à la réception.

Ces offres doivent obligatoirement porter la mention suivante :

« **MTN CONGO-RFP N° CB-N-RFP002-2015 - CONSTRUCTION DE L'AGENCE MTN DE OUESSO** »

MTN Congo se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, mal adressée ou parvenue après la date et l'heure de clôture sans qu'il y ait besoin de donner d'explications.

Fait à Brazzaville, le 17 Mars 2015

LE DEPARTEMENT SUPPLY CHAIN

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Ce que je puis certifier, en revanche, c'est que dès le 29 mai les membres de Boko Haram verront avec quelle détermination la nation tout entière et mon gouvernement s'emploieront à débarrasser le pays de leur entreprise de terreur, à rétablir la paix et une vie normale dans les régions où ils sévissent. »

Muhammadu Buhari, futur président du Nigéria, tribune publiée dans *International New York Times* et *Jeune Afrique*, 20 avril 2015

« Pour (les jeunes), la perspective d'aller au paradis pour y retrouver des vierges est beaucoup plus séduisante que tout ce que le régime fédéral peut leur offrir. »

Lola Shoneyin, poétesse et romancière nigériane, auteure de *The Secret Lives of Baba Segi's Wives*, (éd. *Serpent's Tail*, Londres), *Afrique Magazine* du 9 décembre 2014

« Contrairement à ce que relatent les médias, la vie politique ne se fait plus dans les partis, la mobilisation se fait ailleurs. »

Hacène Belmessous, Journaliste et chercheur indépendant, *L'Humanité*, 17 avril 2015

« L'échec du modèle soviétique, le démantèlement de «l'État-providence» et les reculs du mouvement ouvrier ont brouillé la conviction que l'égalité est possible. »

Roger Martelli, Historien, codirecteur de *Regards*, *L'Humanité*, 27 mars 2015

« Si l'on veut saisir comment un pays conçoit son organisation sociale, il suffit d'observer celle de son système d'enseignement supérieur... »

Emmanuel Ethis, Président de l'université d'Avignon, vice-président du Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle, *Libération*, 02 avril 2015

IN MEMORIAM

À l'occasion du 6^e anniversaire de la mort de Blaise Vinent Kodja, promoteur de l'école Saint Vincent, une messe sera célébrée en sa mémoire ce 22 avril 2015 à 10h00 en l'église Saint-Espirit de Moungali. A cet effet, tous ceux qui l'ont connu et aimé sont conviés à cette messe. Pensée pieuse !



UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

Plaidoyer pour une formation en science biomédicale

Un appel à renforcer les capacités et le niveau d'enseignements supérieurs a été lancé, le 18 avril à Brazzaville, par les bio-technologistes du Congo, à l'occasion de la célébration de la 2^e journée africaine de la biotechnologie.

Les bio-technologistes ont plaidé pour l'instauration d'un cycle de master et d'un cycle d'ingénieur en science de la biologie médicale à l'université Marien Ngouabi ainsi que la création de l'ordre national des bio-technologistes et la mise en application du code de la biologie médicale.

Ils ont également fait observer au public qu'en Afrique en général, les problèmes de la biologie médicale sont relayés au second plan au profit de la médecine curative. Par contre, au Congo-Brazzaville, la filière de formation de la biologie médicale est limitée au niveau de la licence.

Pour inciter les bio-technologistes à une réflexion profonde, le docteur Etienne Mokondjimobé, a déclaré « les bio-technologistes sont un maillon de la chaîne de production des résultats des examens de laboratoire de qualité. Il n'existera jamais une médecine de qua-



Le Dr Etienne Mokondjimobé au milieu

lité sans biologistes de qualité. Le Congo enregistre tant soit peu des résultats positifs au regard de la mise en place d'une direction de laboratoire. Encore, il faut que cette direction soit une force de proposition auprès du gouvernement ». Par la même occasion, l'association congolaise des technologues biomédicaux créée en 2005, a fait un rappel à ses membres, au respect de la déontologie et au secret professionnel. « Conscients de leur rôle en société, les bio-technologistes doivent s'abstenir de toute interprétation clinique dans leurs relations avec les patients ou les cliniciens, à titre exceptionnel et pour des raisons motivées par le genre de diagnostic et de la gravité de la pathologie, il pourra enfreindre cette règle après délégation des autorités médicales compétentes »,

souligne cette déclaration.

Dans l'exercice de leur profession, les bio-technologistes ne doivent en aucun cas modifier ou accepter de modifier, les résultats des examens de laboratoire qui leurs sont confiés. Ils ont l'obligation d'assurer un contrôle rigoureux en vue d'une fiabilité des résultats.

Au Congo, le laboratoire national de santé publique est l'une des structures de référence pour les étudiants finalistes de la faculté des sciences de la santé. Néanmoins, les bio-technologistes du Congo s'affirment petit à petit dans l'ensemble de la chaîne de la médecine curative. Ils ont par exemple réussi à organiser à Brazzaville, il y a deux ans, les 10^e rencontres des bio-technologistes du monde où des grandes décisions ont été prises en faveur du continent africain.

Fortuné Ibara

SANGHA

La population édifée sur la sécurité et la santé au travail

Le 3^e forum de la Fédération congolaise de la sécurité et la santé au travail (FECOSST), s'est tenu le 13 avril dernier à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha. Le but était de sensibiliser aux accidents de travail ainsi qu'aux maladies professionnelles, et d'édifier sur la prise en charge selon les textes en vigueur dans le pays.

Tenu sous le patronage du préfet de la Sangha, Adolphe Elemba, ce forum a regroupé les professionnels de santé et de sécurité, les travailleurs des secteurs privé et public ainsi que les employeurs. Organisé sur le thème « L'émergence de la santé et la sécurité au travail en République du Congo », ce forum se veut contribuer à l'intelligence des mécanismes de sécurité et de santé au travail, longtemps ignorés ou négligés au Congo, a-t-on appris.

« Cette ignorance a causé des préjudices énormes aux diverses victimes d'accidents et autres effets néfastes professionnels sur leur vie », s'est exprimé le préfet Adolphe Elemba dans son allocution d'ouverture. De ce fait, il a exhorté les participants à ce forum

à saisir cette opportunité pour mieux s'informer et se former sur les droits et devoirs en la matière. « La santé et la sécurité au travail sont des leviers importants pour la mise en œuvre du processus de développement harmonieux de notre pays ».

De son côté, le coordonnateur national de la FECOSST, le Dr Guy Rufin Makaya, a relevé que « la santé et la sécurité au travail sont nées pour permettre au travailleur de poursuivre son activité sans être menacé, ni inquiété par un accident, une maladie ou une pollution en rapport avec le travail ». Il a également ajouté que la sécurité sociale permet aussi de soutenir le travailleur en activité ; à la retraite ou victime d'un risque professionnel.

Organisé en prélude à la célébration de la journée internationale du travail, instituée le 28 avril de chaque année, le 3^e forum de la FECOSST s'est fixé pour but la participation à l'émergence de la santé et la sécurité au travail au niveau national. Aussi, les pouvoirs publics, les employeurs, les travailleurs, les repré-

sentations et autres composantes de la société sont appelés à s'impliquer dans ce domaine, « afin que le travail, impératif de développement, se déroule avec la protection du travailleur et de l'outil de travail », a signifié M. Makaya, encourageant les travailleurs à ne pas avoir peur de la santé et de la sécurité au travail.

Des sous thèmes comme qualité et environnement ; maladies professionnelles ; inspection du travail et la santé ; santé et sécurité du travail ; gestion des risques professionnels en République du Congo ; hygiène et sécurité au travail ont fait l'objet d'exposés.

Plusieurs objectifs sont assignés à la FECOSST, notamment de promouvoir la santé et la sécurité au travail au Congo ; vulgariser les textes légaux et réglementaires relatifs à la santé et la sécurité au travail ; encourager une coopération plus active entre travailleurs et employeurs ; encourager le développement d'une culture de la sécurité au niveau de l'éducation, de la famille et du travail.

(ACI)



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

DIASPORA CONGOLAISE

S'impliquer davantage

À quelques mois de la célébration, le 15 août prochain à Ouesso, dans la Sangha, du cinquantième anniversaire de son indépendance, le Congo reste un pays jeune. Trop jeune pour ne pas savoir compter sur l'ensemble de ses citoyens en vue d'assurer son développement.

Parmi ces citoyens figurent, en bonne place, les Congolais ayant, pour des raisons diverses, choisi de s'établir dans des pays tiers : en Afrique, en Europe, en Asie et dans les Amériques. Le terme familier pour les désigner est Diaspora. Ils sont médecins, enseignants, chercheurs, artistes, gens ordinaires, etc. mais le pays a besoin d'eux.

Pour réaliser que le Congo compte beaucoup sur ses filles et fils vivant à l'étranger, il faut observer les échanges fréquents unissant les membres de cette diaspora et leurs parents restés au pays. De ces contacts éclosent à Brazzaville, Pointe-Noire et dans d'autres villes congolaises, de petites affaires familiales plus ou moins viables, qui nourrissent tant de bouches et autorisent tant d'espoirs. Mais le signe extérieur structuré de ce lien entre le Congo et sa diaspora est sans doute la présence au sein du cabinet présidentiel, d'un département chargé des Congolais de l'étranger. Confié à une dame, Édith Laure Itoua, ce département est le point focal susceptible de rendre un certain nombre de choses possibles dans le dialogue engagé depuis quelques années par les autorités nationales et la diaspora. D'après la responsable du département, qui participe ce mois-ci, dans la ville de Bordeaux, aux journées des diasporas africaines en France : « Sa mission première était de tracer une voie pour que le retour, l'insertion, l'intégration ou la participation des Congolais de l'étranger au développement national soit plus facile et plus fluide ».

Elle essaie, dit-elle, dans l'interview qu'elle a accordée aux Dépêches de Brazzaville, d'avancer sur ce chemin depuis sa nomination, il y a deux ans.

Au-delà des problèmes que peut poser la mise en œuvre des processus de retour au pays des Congolais formés à l'étranger, parfois d'ailleurs grâce aux efforts soutenus de l'État, une chose est sûre : les débouchés sont de plus en plus nombreux pour toutes celles et tous ceux qui, détenant une expertise dans les matières de leur compétence, peuvent la mettre à la disposition de leurs compatriotes sur place, au Congo.

Presque chaque jour, des infrastructures de base sortent de terre sur l'ensemble du territoire national. La santé, l'éducation, le sport, les transports, voilà autant de secteurs dans lesquels les investissements publics se sont effectués sans relâche, ces quinze dernières années, dans le but de poser les jalons d'un développement intégral. Il serait difficile pour les membres de la diaspora congolaise de prendre la mesure des opportunités de participer à l'œuvre de construction nationale ainsi amorcée en se claquemurant dans leur pays d'accueil, devenu pour certains d'entre eux leur seconde patrie. Dans ce monde en perpétuel mouvement, ils devraient songer à prendre la place qui leur revient en vue de l'évolution de leur pays d'origine.

En s'y impliquant davantage avec volonté et persévérance.

Gankama N'Siah

AU NOM DES CONGOLAIS DE L'ÉTRANGER

Édith Laure Itoua : « Nous souhaitons que les experts congolais reviennent régulièrement au pays, par le projet MIDA »

Nommée conseiller du président de la République du Congo, en charge du département des Congolais de l'étranger (DCE), il y a deux ans, Édith Laure Itoua, se bat corps et âme, en traversant mers et océans, pour aller à la recherche et à la rencontre de ses compatriotes disséminés à travers le monde. Dans cette interview exclusive, elle évoque la journée des diasporas africaines dans quelques jours à Bordeaux en France.



Madame Édith Laure Itoua, conseiller du chef de l'État en charge des Congolais de l'étranger

DB. Quelles missions vous ont été assignées lors de votre nomination ?

ELI : À la demande du Président de la République, je suis allée débroussailler un terrain vierge. Au pays, on ne parlait pas souvent des Congolais de l'étranger parce que ce n'était pas un concept d'actualité. Il a fallu que l'on commence à les évoquer ; que l'on arrive à trouver des solutions à leur intégration au développement du Congo, et nous avons compris que c'était un apport important. Mais comment faire en sorte que cet apport bénéficie au pays ? La mission première était donc de tracer une voie pour que le retour, l'insertion, l'intégration ou la participation au développement des Congolais de l'étranger soit un peu plus facile et plus fluide. C'est ce que nous faisons depuis notre nomination.

DB : Vous êtes Conseiller du chef de l'État congolais en charge du DCE depuis deux ans. La tâche qui est la vôtre, est-elle difficile ?

ELI : Oui, elle est très difficile dans la mesure où mon rôle de conseiller du chef de l'État consiste à lui faire des propositions. Mais ces propositions peuvent ne pas trouver l'assentiment de ceux qui les

mettent en œuvre. Je souhaiterais que mes recommandations soient systématiquement réalisées par ceux qui sont censés le faire. Il s'agit là d'une réelle difficulté, surtout dans le sujet qui est le mien, celui de la diaspora. Les rapports de fin d'année que j'envoie à ma hiérarchie donnent un aperçu clair de ce que le Congo doit engager aujourd'hui comme réformes, pour que nos compatriotes de l'étranger participent réellement au développement. Je parle du retour mais il faut aussi noter le fait que tous les Congolais de l'étranger n'ont pas vocation à rentrer

coins du monde ont entendu parler de ce département et ont pris contact avec moi. Jusque-là, le feed-back passe très bien.

DB : Où en êtes-vous avec le projet MIDA et que vise-t-il ?

ELI : Le projet MIDA a été mis en œuvre par l'organisation internationale pour les migrations (OIM). Il consiste à faire revenir des experts congolais de l'étranger au pays pour venir répondre à des besoins spécifiques. Dans le projet pilote, les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé ont dressé un état de besoins et l'OIM est partie à l'étranger chercher les Congolais pouvant répondre à ces besoins-là. Dix experts congolais, dont cinq dans le domaine de la santé, sont venus au Congo, ont effectué leurs missions et rédigé leurs rapports. Blaise Nsimba, ingénieur logisticien à l'hôpital de Nantes en France, qui a passé sa mission au CHU de Brazzaville, a été le premier à rendre son rapport - disponible sur le site du DCE. Dans ce rapport, il propose, par exemple, la création d'un vrai service de maintenance des équipements hospitaliers au CHU de Brazzaville.

Un spécialiste de la démarche qualité et de la normalisation est également venu pour évaluer les avancées dans ce domaine.

Le MIDA vise donc à ramener des experts congolais au pays au lieu d'aller chercher des étrangers qui, parfois, nous coûtent très cher. Or, avec des compatriotes experts, il n'y a pas de problèmes d'adaptation, de langue et de culture. Nous devons pérenniser le MIDA et c'est le combat de l'heure. Que chaque année des Congolais viennent combler des besoins, et dans tous les domaines, pas seulement celui de la santé et de l'enseignement supérieur.

DB : Comment faire pour le pérenniser ?

ELI : L'OIM est prête à nous accompagner chaque fois que nous aurons besoin de son expertise, mais il nous faut trouver des financements. Le projet pilote a été financé par l'OIM à hauteur de 200.000 dollars. C'était notre apprentissage. Nous avons vu le mode de fonctionnement et maintenant que nous savons comment ça marche, il faut chercher des moyens, trouver de l'argent pour le faire. Nous devons compter sur les sociétés privées qui évoluent au Congo - ce qui a été fait dans d'autres pays. Il serait souhaitable aussi que les termes de référence de ce MIDA 2 soient soutenus par un département ministériel, en l'occurrence le ministère des Affaires étrangères.

DB : À la Librairie-Congo à Paris, le 27 mars dernier, vous avez eu des entretiens avec les artistes musiciens congolais. Quel a été l'objet de vos discussions ?

ELI : Les artistes ont créé, à Paris, l'Union des musiciens congolais de la diaspora. C'est une bonne initiative, parce qu'ils ont besoin de se mettre en réseau et de s'épauler les uns, les autres. Ils veulent organiser un festival qu'ils ont dénommé « le festival Congo sur Seine » avec l'appui des pouvoirs publics au Congo. Je vais m'atteler à diffuser l'information et chercher des mécènes pour les aider dans cette démarche. La culture est fédératrice. Il n'y a pas meilleur moyen de parler en bien d'un pays qu'à travers sa culture qui est une vraie richesse. Je souhaite rencontrer le ministre de la Culture pour lui demander de soutenir ce projet. C'est un homme très ouvert et je lui demanderai de prendre à bras le corps ce projet.

Propos recueillis par Bruno Okokana

Bordeaux, la ville de référence

Bordeaux et l'Afrique partagent une communauté de destin basée sur des liens historiques, culturels, économiques, universitaires et humains.

Il s'agit aujourd'hui de consolider le « temps d'avance » de notre engagement en faisant de Bordeaux la ville de référence d'une relation privilégiée et rénovée avec le continent africain.

Nous devons engager des partenariats innovants et mutuellement bénéfiques pour Bordeaux et pour l'Afrique : des projets concrets, impliquant des acteurs de l'agglomération, une présence renforcée de Bordeaux en Afrique, un accompagnement des actions portées par des jeunes qu'ils soient étudiants ou entrepreneurs.

C'est un des objectifs de la Journée nationale des diasporas africaines, ce rendez-vous annuel qui se tiendra à Bordeaux pour la 3^e fois le samedi 25 avril. Je suis heureux de la présence de Bordeaux aux côtés de ce continent-frère et de sa jeunesse dans cette dynamique d'espérance et de confiance.

Alain Juppé
maire de Bordeaux
président de la Communauté urbaine ancien Premier ministre

La région aquitaine, en France, lance « l'Institut des Afriques »

Né de la volonté d'acteurs aquitains et bordelais engagés dans le travail avec le continent africain, l'Institut des Afriques a été inauguré par Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, le vendredi 17 avril à Cenon, dans la Métropole de Bordeaux.

Pour 2015, la collectivité soutiendra l'Institut à hauteur de 45 000 euros. Trois missions essentielles lui ont été assignées par les fondateurs, à savoir : impulser et soutenir les activités en rapport avec les Afriques sur les territoires de l'Aquitaine, favoriser la collaboration entre les acteurs universitaires, culturels et associatifs et faire rayonner, tant au niveau national qu'international, la spécificité des liens de la région avec les Afriques, dans une approche renouvelée et actualisée. L'Institut des Afriques prévoit également d'élargir l'offre de formation et d'accompagnement destinée aux entreprises qui souhaitent développer des activités avec les pays africains.

Parmi les autres objectifs de cet institut dévolu à l'Afrique est prévue la création d'une «Semaine des Afriques» en Aquitaine ainsi que l'accueil d'artistes africains.

M.A.Ng.

Rendez-vous annuel de la diaspora africaine à Bordeaux

Depuis 2013, chaque année, le continent africain élit domicile à Bordeaux. Pour sa 3^e édition, du 24 au 25 avril, le Congo sera représenté par une forte délégation conduite par Édith Itoua, conseiller du chef de l'État, chargé des Congolais de l'étranger.

Organisée par Gaétan Njikam Mouliom, adjoint au maire de Bordeaux, l'édition 2015 sera axée autour du thème des innovations numériques. Elle sera, une fois de plus, une manifestation dédiée à la promotion et à la valorisation de la richesse économique et culturelle de la diaspora africaine et des pays africains.

En présence d'Alain Juppé, maire de Bordeaux, président de Bordeaux métropole, ancien Premier ministre, la 3^e édition nationale des diasporas africaines, de l'aveu des organisateurs, est un point de départ pour une Afrique telle qu'elle existe aujourd'hui sur le continent et dans sa diaspora. Un continent marqué par un métissage, une immersion et une diversité avec un enracinement aussi en France. À chacun des rendez-vous annuels, au-delà des pétitions de principe et des discours, les participants travaillent en relation avec les acteurs institutionnels et privés de France et du continent sur des programmes précis, centrés sur les priorités du développement du continent noir et sur l'épanouissement des membres de la diaspora africaine en France.

Marie Alfred Ngoma

Pierre De Gaétan Njikam Mouliom : « Les diasporas africaines sont devenues une donnée et une valeur majeures dans les sociétés occidentales et africaines »

Pierre De Gaétan Njikam Mouliom est adjoint au maire de Bordeaux en charge des partenariats avec l'Afrique subsaharienne, Conseiller à Bordeaux Métropole, et initiateur de la Journée nationale des diasporas africaines. Il présente ces journées et l'apport que les diasporas africaines peuvent jouer dans le renforcement des liens entre l'Afrique et la France.



Gaétan Njikam Mouliom

Pourquoi avoir créé la Journée nationale des diasporas africaines et pourquoi à Bordeaux ?

Les diasporas africaines sont devenues une donnée et une valeur majeures dans les sociétés occidentales et notamment en France, et aussi pour les sociétés et les États africains. Elles contribuent à la diversité de la société française, à laquelle elles apportent une contribution économique, intellectuelle et une expertise. Ces diasporas sont aussi un sujet d'intérêt et de mobilisation pour les pays africains. Elles sont interpellées pour accompagner les différents programmes d'« émergence »... L'idée nous est venue de proposer un moment de rencontre et d'échange pour mobiliser les « énergies » des diasporas pour créer de la valeur en France et en Afrique. Bordeaux s'imposait parce qu'elle est, plus que toute autre ville de France, liée à l'Afrique par l'histoire et aussi par une actualité faite de liens économiques, universitaires, associatifs et institutionnels denses.

Pourquoi avoir choisi comme thème cette année l'innovation en Afrique ?

Le sujet de l'innovation est au cœur des sociétés qui sont en transition accélérée, confrontées comme l'Afrique à la mondialisation, aux impératifs

de développement et de croissance. Le continent est confronté à des défis économiques, urbains, démographiques qu'aucune autre région du monde, à l'échelle de l'histoire, n'a jamais connu, d'où l'impératif pour les sociétés africaines de faire preuve de créativité, d'innovation et de trouver des solutions inédites. On voit une Afrique numérique qui se développe dans le domaine de l'entrepreneuriat, du commerce, de la monnaie et de la banque, de l'architecture, de l'éducation et la formation, de la citoyenneté, voire aussi de la solidarité, pour éviter une fracture numérique entre les populations jeunes et moins jeunes ou entre celles éloignées ou non des zones urbaines.

Comment la France peut-elle utiliser l'avantage compétitif que représente pour elle la présence de

cette diaspora africaine sur son sol pour se repositionner stratégiquement en Afrique face à la Chine ou l'Inde par exemple ?

Les entreprises et les universités de l'hexagone ont déjà intégré le potentiel et la plus-value que représentent les diasporas pour la France. Il faut amplifier ce mouvement qui peut redonner un nouvel élan à une relation multiforme. Mais la France n'est pas le seul acteur. Les États africains et les institutions internationales africaines, au premier rang desquelles les organisations sous régionales et les sociétés civiles s'efforcent également d'accompagner la dynamique « circulaire » que constitue la contribution des diasporas africaines à la croissance partagée.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

INTERVIEW

Trois questions à Alain Kiyindou

Le Congolais Alain Kiyindou, professeur des universités, responsable de la Chaire Unesco « Pratiques émergentes des TIC pour le développement » lancée le 6 novembre 2014, à l'Université Bordeaux Montaigne revient sur la contribution des diasporas africaines à l'innovation en Afrique. Il répond aux questions des Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Pourriez-vous présenter la Chaire dont vous êtes le responsable ainsi que ses missions ?

Alain Kiyindou (AK) : Une Chaire UNESCO est un label accordé par cette organisation à une Université. La Chaire Unesco « Pratiques émergentes des TIC pour le développement » a été créée par l'Université Bordeaux Montaigne sous ma responsabilité grâce à l'appui des collègues des Universités de Brazzaville, d'Abidjan, de Lomé et de Cotonou, du Mexique, de Roumanie, du Costa Rica... Cette Chaire a deux objectifs : la formation et la recherche. Elle est, avant tout, un réseau de chercheurs, orienté en priorité vers les pays africains bien que nous ayons un certain

nombre de membres associés dans des pays latino-américains.

LDB : Vous avez dégagé quatre lignes de force dans le rapport : fragmentation, émergence, opportunité et formation. Qu'en est-il dans le cas du Congo ?

AK : Au sujet de la fragmentation, il existe des écarts dans l'appropriation du numérique, des disparités évidentes qui relèvent de la justice sociale. Les taux d'équipement en téléphonie mobile sont importants mais nous rencontrons un problème de qualité du réseau. Avec l'arrivée de la fibre optique, la situation va s'améliorer mais nous attendons encore que le dernier kilomètre arrive partout. En termes d'émergence et d'opportunité, on peut s'appuyer sur le numérique pour favoriser le développement économique, augmenter l'efficacité gouvernementale et la participation citoyenne. Le Congo est un petit pays mais doté d'un certain nombre de productions qui pourraient être visibles au niveau international : notre culture, des artistes importants, des produc-

tions agricoles qui n'attendent qu'à être valorisées. Sur le plan de la formation, je reviens d'une mission de formation au Congo et je pense que nous devrions renforcer la coopération entre l'Université Marien-Ngouabi et la Chaire UNESCO. De façon plus générale, les enseignants congolais de la diaspora, présents partout dans le monde, pourraient venir renforcer ce qui se fait sur place.

LDB : Quel peut être l'apport des diasporas africaines à travers le monde au développement de leur pays d'origine au moyen des TIC ?

AK : L'histoire a montré que les membres de la diaspora sont des éléments moteurs de changement social, économique, culturel et politique. Leur statut hybride leur permet d'avoir un regard distancié, suffisamment critique, pour effectuer des comparaisons de situations et apporter les compléments nécessaires. La diaspora est une force financière qu'on ne peut plus négliger mais elle est aussi une force intellectuelle, politique et mo-



Alain Kiyindou

rale. La première richesse qu'un pays peut tirer de sa diaspora, c'est la diversité des expériences humaines qu'elles soient sociales ou économiques. Le Congo n'a pas les moyens de continuer à fermer les yeux devant cette manne. Prendre conscience de ces potentialités implique de mettre en place une politique intelligente de réassociation de ces maillons éloignés.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou et Marie Alfred Ngoma

RÉSEAU SOCIAL

Un Congolais lance une bibliothèque : « eBookoo »

Évoquée à l'occasion du Salon du livre de Paris, en mars dernier, l'idée de la création d'une bibliothèque numérique s'est concrétisée avec la création d'eBookoo par le Congolais Maha Lee Cassy, dirigeant du « Groupe + ».



Maha Lee Cassy

Lee Cassy, est de « mettre en avant la littérature africaine en général, congolaise en particulier, et rendre aux Africains la littérature de leurs auteurs ».

Une découverte littéraire pour Maha Lee Cassy au vu du stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo au Salon du livre de Paris. « J'ai découvert toute la richesse et l'effervescence de la littérature africaine en

général, et congolaise en particulier, et j'ai été attristé par une vérité qui a frappé mon esprit aussitôt. Cette littérature est une littérature des salons et autres manifestations littéraires. Tout d'abord parce que l'on ne trouve nulle part, tous ensemble, ces ouvrages réunis et à disposition des lecteurs et ensuite parce que cette littérature n'atteint pas ses destinataires prioritaires, c'est-à-dire les Africains eux-mêmes ».

Ce constat a permis d'accélérer la procédure de mise en ligne de la bibliothèque. C'est ainsi qu'est né le concept eBookoo, littéralement en lingala « livre numérique ». « Nous sommes en phase bêta test, c'est-à-dire que nous procédons à un test grandeur nature d'eBookoo, ouvert à tous sur notre plateforme », affirme Maha

Lee Cassy, heureux de préciser avoir reçu en une journée, plus de deux mille inscriptions. Pour ce bêta test, continue le concepteur, « nous proposons au public un peu plus d'une centaine de livres, manuels et documents scolaires et universitaires, quota requis

Trois entreprises congolaises d'ingénierie informatique font partie du Groupe +.

pour des ouvrages libres de droits et aussi pour ceux que les auteurs et éditeurs ont bien voulu mettre à notre disposition ».

Le concept eBookoo

Le concepteur précise qu'eBookoo est à la fois une biblio-

thèque numérique et un réseau social. C'est une bibliothèque numérique pour la lecture, un outil d'apprentissage et de recherches, un réseau social pour discuter, échanger et partager autour du livre, de la lecture ou de l'écriture. Les rayons de la bibliothèque se subdivisent en catégories d'ouvrages en PDF, epub, flipbook et appli book : romans et nouvelles ; théâtre ; poésie ; essais ; audio livres et bandes dessinées. « Cette nomenclature est provisoire. Elle ne concerne que la phase bêta test. Elle changera au moment du lancement officiel de eBookoo », rassure Maha Lee Cassy qui lance en même temps un appel aux auteurs de la diaspora désireux de mettre leurs ouvrages sur eBookoo tout en leur garantissant le respect de leurs droits.

Marie Alfred Ngoma





Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Gwladys May : « Mikiliweb, un lien social de la simplification des rapports entre populations Nord-Sud »

En simplifiant considérablement nos rapports avec ceux que nous avons laissés au pays, la popularisation du numérique a entraîné un bouleversement sans précédent dans notre quotidien, confie Gwladys May, créatrice du site Mikiliweb.com, dans les colonnes des *Dépêches de Brazzaville*.

À l'occasion de la « Journée des diasporas africaines » à Bordeaux, Gwladys May a porté sa réflexion sur les rapports entre les populations africaines résidant en France et celles du Congo. Elle constate qu'à l'heure où tout, ou presque, passe par les NTIC, l'environnement dans lequel évolue la diaspora congolaise est en pleine mutation de rapprochement. « C'est ce qui m'a emmenée à réfléchir, explique-t-elle, à concevoir un concept innovant alliant à la fois : Blog, Forum, annonces, bons plans, annuaires Pro et associatifs, mais surtout une plateforme dédiée à la culture et à l'art en vue de faire connaître davantage au grand public les ouvrages de nos écrivains et

plumistes ». Ainsi a été créé en ligne, début février 2015, le site Mikiliweb.com, « un outil d'échange et de communication qui vise à maintenir les liens entre les diasporas, depuis leurs lieux de vie respectifs, afin de mettre en lumière leurs entreprises et différentes initiatives ». Une initiative où Gwladys revendique le rôle majeur joué par les femmes dans la société congolaise. « C'est grâce aux femmes que le lien social est souvent sauvegardé au Congo, par le maintien de l'éducation et la sensibilisation à l'attachement de nos valeurs. Je voudrais reproduire le même schéma pour l'insérer dans le monde des affaires, un environnement quasiment masculin. Sans

être la panacée, elle pense qu'« allier l'action entrepreneuriale des femmes en particulier, et celle de la Diaspora en général, constituera un levier pour la transformation et le changement du Congo de demain en y associant les applications numériques ».

Gwladys May évoque la percée de l'appropriation des téléphones portables au sein des diasporas africaines et dans leurs pays respectifs. « De part et d'autre de nos résidences, relève-t-elle, les populations se sont saisies de ces outils pour renouer le lien avec leurs pays d'origine jouant ainsi un rôle essentiel dans l'équipement des populations ».

En conclusion, Gwladys May se réjouit que cette proximité favorisée par les « autoroutes de l'information » leur permet de mener plus facilement des actions à distance.

Marie Alfred Ngoma



Gwladys May

Cent techniciens pour l'usine VMK à Brazzaville

Vérone Mankou, PDG de VMK, surnommé le « Steve Jobs congolais », lance la campagne de recrutement de cent techniciens appelés à fabriquer dans son usine de Brazzaville ses deux derniers produits mais également ceux d'autres industriels.

Une première dans la sous-région. Le jeune entrepreneur est également le chantre du développement de contenu africain. Après cinq ans passés à développer son entreprise, il s'investit désormais au travers de la fondation Bantu Hub et l'initiative Tech 25 avec l'ambition de faire du Congo une terre de technologie dans les dix prochaines années.

Son message au reste du monde : « nous existons, venez-voir ce que nous faisons ! On peut venir d'Afrique et avoir de vraies réalisations. VMK peut devenir un groupe panafricain ».

MÉDIAS

Dizzip, le réseau social des citoyens du monde

Freddy Samba lance avec ses deux associés, Dizzip, un réseau social pour la diaspora. Retour avec cet homme de médias sur cette nouvelle plateforme mais également sur la place des diasporas africaines dans les médias de l'hexagone.

Quelle a été la genèse de Dizzip ?

Demba Seck et moi avions une émission sur TV5 Monde qui s'appelait tendance A dans laquelle nous montrions la créativité africaine et caribéenne, les jeunes artistes du continent, des choses valorisantes et non comme souvent dans les autres médias la guerre, la misère ou autre. Nous nous sommes rendus compte qu'il manquait un média fort pour représenter notre communauté et nous avons décidé de créer Dizzip, un réseau social pour la diaspora. Nous y avons intégré une partie webTV avec des contenus auto-produits ainsi que des articles. Demba Seck et moi apportons la partie logistique et audiovisuelle, Michaël Muller notre troisième associé gère la partie technique du développement.

Concrètement comment fonctionne la plateforme ?

À l'inscription, l'utilisateur choisit un pays d'origine afin d'être lié directement à sa diaspora. La page de profil se divise en deux parties : à gauche vous avez la possibilité comme sur Facebook de partager vos photos, vidéos ou de publier vos propres articles avec vos contacts, à droite vous pouvez voir les statuts partagés par les membres de la diaspora que vous suivez. Il est également possible de suivre d'autres diasporas. Aujourd'hui, il y a une forte

diaspora ivoirienne parce que Demba y réalise un gros travail de terrain, nous avons un peu de Congolais car nous étions au Brazza festival. La jeunesse africaine née en France s'inscrit comme Français. L'essence même de Dizzip n'est pas de séparer. Au contraire, le dizziper a soif d'aller à la rencontre des autres. Cette plateforme va permettre de mettre en lien et de connaître les autres cultures.

On semble observer un double mouvement, de plus en plus d'États africains regardent vers les compétences de leurs diasporas, et ici les jeunes nés ou grandis en France regardent de plus en plus vers les pays d'origine de leurs parents ou grands-parents. Partagez-vous cette vision ?

J'ai grandi dans le 11ème où il y avait un mélange de populations. J'avais des amis de tous les horizons : Portugais, Sénégalais, Chinois, des Marocains, Antillais, Tunisiens, ou autre. Selon moi la nouvelle génération se replie dans sa communauté. Chaque communauté a une richesse à garder mais il faut s'ouvrir aux autres et aller voir ce qui se passe ailleurs. Elle est engagée dans une recherche identitaire, porte un questionnement sur leur positionnement dans la société. Tous ces jeunes sont en attente de modèles et de visibilité. Avec Internet, ils sont au courant tout de suite de certaines déclarations des politiques. Ces derniers banalisent et légitiment la tenue des mêmes propos par les gens de la rue. Pour réintroduire du vivre ensemble, l'école joue un rôle essentiel : certains de mes amis ne connaissent pas l'histoire de la colonisation, le manque d'éducation transforme également certains jeunes en proies faciles pour l'islam ex-

trême. Il faudrait également réintroduire de la mixité sociale car l'environnement change une personne. Les politiques ont abandonné ces terrains pour des objectifs électoralistes mais ce qui compte n'est pas le présent mais ce que vous aurez laissé dans l'histoire.

TF1 lance une plateforme de vidéo communautaire Afrostream. Quel est votre sentiment ?

Si TF1 se lance là-dessus parce qu'il y a aujourd'hui un engouement et donc du business. Ils avaient la possibilité d'acheter le catalogue et de le diffuser sur leur propre plateforme VOD depuis longtemps mais ne l'ont pas fait. Pourquoi s'associer à une plateforme à part dédiée aux Africains ? De même, pourquoi aller créer une chaîne communautaire spécialement pour les Caribéens ? Les Antilles ne font-elles pas partie de la France ? On se demande pourquoi ces reportages ou ces portraits ne sont pas diffusés sur les antennes nationales.

Quelles solutions : copier le modèle anglo-saxons de quotas ?

Les Anglo-saxons ne se posent pas la question de vos origines mais regardent vos compétences et voient ce qu'il est possible de faire ensemble pour faire avancer le business ou le pays. Je pense que si en France, les « anciennes générations » arrivaient à intégrer cela, beaucoup de choses avanceraient car la jeunesse est prête. Bien sûr, l'histoire des États-Unis est différente et c'est à nous aussi, Noirs de France, de construire notre propre histoire. Mais on peut reprendre chez les Anglo-saxons des choses qui ont marché.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

RENCONTRE

Les Congolais de Lyon s'affichent

Ulrich Gadoua est le Chargé de la communication de l'Association des Congolais du Grand Lyon (ACGL). Pour Les Dépêches de Brazzaville, il nous présente l'association et ses actions.

Quand avez-vous créé votre association et dans quel but ?

L'association a été créée le 28 juin 2011 suite à un constat de vide : celui de la communauté congolaise dans la vie régionale. L'ACGL a pour but de rassembler ce qui est éparé en nous retrouvant autour d'une identité commune, de raffermir les liens de solidarité dans notre communauté et enfin de faire rayonner la culture congolaise à travers la région Rhône-Alpes. Notre leitmotiv : solidarité, fraternité, aide et assistance. L'association compte à ce jour 200 membres et plus de 250 sympathisants installés dans et en dehors du Grand Lyon.

Quelles activités organisez-vous ?

Les activités organisées par l'ACGL visent essentiellement à favoriser le vivre ensemble entre Congolais, sans distinction de sexe et d'origine ethnique. Nous faisons aussi, à travers diverses actions, la promotion de la culture congolaise au niveau du Grand Lyon. C'est ainsi que chaque année, par exemple, nous célébrons



le 15 août, la fête de l'indépendance, en organisant un grand tournoi de football, en y associant diverses communautés africaines avec pour point d'orgue une soirée dansante. Le 28 novembre, nous célébrons la proclamation de la République du Congo autour d'une conférence thématique. En décembre, nous organisons un arbre de Noël pour les enfants congolais (adhérents et non-adhérents), journée pendant laquelle des jeux sont organisés et divers cadeaux offerts. Le 31 décembre, nous fêtons le réveillon autour d'un buffet franco-congolais et de la musique congolaise. En mars,

nous marquons la journée internationale des droits de la femme par l'organisation d'une conférence-débat ou d'une table ronde autour d'un thème bien orienté mettant la femme à l'honneur, avec parfois des ateliers culinaires. Au mois d'avril a lieu une chasse aux œufs de Pâques avec les enfants. Au total, c'est plus de dix événements annuels qui sont organisés par l'association.

Un grand rendez-vous se prépare bientôt. Pouvez-vous nous en dire deux mots ?

Du 12 au 14 juin 2015, nous représenterons la République du Congo aux Fêtes consulaires organisées chaque année par

la Ville de Lyon et réunissant l'ensemble des communautés étrangères représentées dans cette ville.

C'est l'occasion pour l'ACGL de faire découvrir la culture congolaise aux habitants du Grand Lyon. L'an dernier, nous avons choisi le thème du tourisme pour promouvoir le Congo, en partenariat avec la compagnie ECAIR. Nous attendons pour ces trois journées, avec beaucoup d'espérance suite aux contacts pris, la participation des autorités congolaises. En 2013, le thème était celui du livre, à l'occasion du cinquantenaire de la littérature congolaise.

Bénéficiez-vous d'un soutien ou de subventions ?

L'ACGL ne reçoit actuellement aucune subvention. Ce qui réduit notre champ d'action pour le moment, malgré l'existence d'une multitude de projets. L'association vit des dons et cotisations ainsi que de l'investissement important de ses membres et notamment ceux du bureau.

Quels sont vos projets de développement ?

Nous prévoyons d'organiser d'ici à la fin de l'année des journées culturelles dans l'objectif de faire découvrir aux Lyonnais toutes les facettes et la richesse de notre culture (littérature, musique, cuisine, tourisme...).

Nous avons aussi le projet d'enseigner les langues nationales du Congo (lingala et kituba) aux enfants congolais de la diaspora ainsi que d'offrir du soutien scolaire à ceux qui en ont besoin. La région lyonnaise regorge d'intellectuels et de compétences. Nous devons mettre ce potentiel au service de la communauté en tendant la main aux familles qui ont besoin d'aide. Nous pouvons, en nous unissant, faire beaucoup de choses, mais pour leur réalisation, il nous faut un grand soutien.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

DEVOIR DE MÉMOIRE

Quand Bordeaux assume son histoire...

L'histoire de la ville de Bordeaux est liée de manière intime à l'histoire de l'esclavage.

C'est la raison pour laquelle le maire de la ville, Alain Juppé (candidat déclaré à la primaire à droite en vue de l'élection présidentielle de 2017), a engagé depuis un certain nombre d'années ce qu'il appelle une « politique de la juste mémoire » en reprenant une expression du philosophe Paul Ricoeur. Son but ? Aider à comprendre l'horreur de l'esclavage en refusant toute amnésie, sans pour autant sacrifier à tout « anachronisme culpabilisateur ».

Depuis plusieurs années, une « marche de la mémoire » a lieu chaque mois de juin dans la ville, avec lancer de gerbe dans la Garonne. Voici ce qu'explique l'organisateur de cette marche, Karfa Diallo : « Ce qu'on a tué, c'est la part de mystère et de sacré qui vous relie à

vos pères. Il y a eu des millions de gens perdus à tout jamais ».

Éric Saugera, historien, auteur de « Bordeaux port négrier », explique dans cet ouvrage que « sur une durée d'environ un siècle et demi (du dernier tiers du XVII^e siècle au premier tiers du XIX^e siècle), des dizaines de milliers de marins, armateurs, investisseurs, marchands, artisans, fabricants, ont participé à la préparation d'environ 500 expéditions négrières bordelaises qui ont [...] enlevé à l'Afrique entre 130 000 et 150 000 de ses habitants ».

Ce passé, Alain Juppé l'a évoqué avec une émotion palpable dans un discours prononcé lors de l'inauguration de salles dédiées à l'histoire de l'esclavage au Musée d'Aquitaine : « Montesquieu déjà proclamait sans ambiguïté : « Comme les hommes naissent égaux, il faut dire que l'esclavage est contre nature. C'est ce message et cette vérité que nous avons le devoir de perpétuer. Mes-

sage nécessaire pour notre propre édification et celle de nos enfants. Pas d'avenir sans mémoire, dit en substance Aimé Césaire. Nous devons savoir d'où nous venons, ce que fut notre histoire, y compris notre « âge d'or » pour mieux choisir où nous allons. Perdre mémoire serait une faute. »

Dans ce même discours, le maire de Bordeaux soulignait également que la reconnaissance de cette histoire a été un long cheminement : « Pourquoi le cacher : évoquer, à Bordeaux, il y a 15 ans, la traite négrière et l'esclavage n'allait pas de soi. Certes des associations militaient avec persistance pour que notre ville regarde en face son passé de port négrier. Mais la société dans son ensemble demeurait indifférente, voire réticente. Pour faire évoluer les esprits, il a fallu du temps, de la pédagogie, du dialogue. Je remercie tous ceux qui ont œuvré en ce sens. »

Soulignons que ce travail de mémoire est intimement lié avec les échanges qu'entretient Bordeaux avec le continent africain. Ces échanges ont trouvé un événement pour mieux se développer : la journée des diasporas africaines.

La prochaine édition aura lieu le 25 avril prochain. Comme l'explique l'adjoint au maire Pierre de Gaétan Njikam Mouliom, très impliqué dans ce projet, « nous voulons partir de l'Afrique telle qu'elle existe aujourd'hui sur le continent et dans sa diaspora, faite de métissage, d'immersion, et de diversité, avec un dénominateur commun l'Afrique, la conscience africaine et notre enracinement aussi en France... ». Une manière de réaffirmer, si besoin était, les liens qui unissent Bordeaux à l'Afrique. Une manière aussi de panser des plaies qui, si elles ne guériront pas complètement, nous invitent à regarder avec humilité notre avenir commun.

Florence Gabay

MÉMOIRE

2015-2024, Décennie des personnes d'ascendance africaine

En janvier 2015, le système Onusien a lancé la Décennie des personnes d'ascendance africaine (2015-2024) qui mettra en valeur l'héritage de la diaspora africaine disséminée à travers le monde, et leur impact considérable sur le patrimoine culturel.

Environ quinze millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été déportés d'Afrique pendant plus de quatre cents ans (du XVe au XIXe siècle) permettant l'industrialisation et l'enrichissement des pays colonisateurs mais aussi la naissance de nouvelles expressions culturelles, notamment musicales, telles le jazz, le blues, la soul, le R&B, le reggae, le hip hop, le tango, la salsa ou la capoeira.

Cette décennie a été proclamée en 2013, en conséquence du travail de sensibilisation réalisé dans le cadre du projet « La Route de l'esclave ». Lancé en 1994 à Ouidah, au Bénin, sur proposition d'Haïti et du Bénin avec le soutien de l'Organisation de l'Unité africaine, le projet La Route de l'esclave a pour but de faire sortir l'histoire de la Traite négrière de l'oubli, de favoriser la réflexion sur le pluralisme culturel et le dialogue interculturel ainsi que de valoriser le riche patrimoine culturel né de cette tragédie humaine.

Le travail de plaidoyer réalisé au travers du projet « La route de l'esclave » a permis d'aboutir à la reconnaissance officielle de la traite négrière en tant que crime contre l'hu-

manité en 2001, lors de la conférence mondiale contre le racisme de Durban, ou encore à la Proclamation par l'ONU en 2007 d'une Journée internationale en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, célébrée chaque 25 mars.

Le Congo, pour sa part, a initié un travail de reconnaissance au patrimoine culturel mondial du Port de Loango, situé dans le Kouilou, d'où ont été embarqués plus de deux millions de personnes vers le Brésil, le Venezuela, la Colombie, le sud-est des États-Unis (Louisiane et Virginie), Saint-Domingue et Cuba où l'on retrouve encore des traces culturelles et linguistiques de l'aire géographique Kongo. Il s'agissait du plus grand port négrier du golfe de Guinée dont subsiste aujourd'hui, entre autres, les trois manguiers, le grand marché, le débarcadère et l'arbre devant lequel les esclaves en partance étaient soumis au rituel de l'oubli.

Une Cité africaine des arts et de la mémoire (Citam), un mémorial de l'esclavage, un musée avec des collections d'art traditionnel et contemporain africain, une bibliothèque et un centre de documentation consacré à l'histoire de l'Afrique seront construits grâce à l'implication de l'Unesco sur ce site chargé d'histoire. Ce projet sera réalisé en partenariat avec les musées de Gorée (Sénégal) et Ouidah (Bénin), autres grands lieux d'embarquement des esclaves vers le nouveau monde.

Rose-Marie Bouboutou

POÈME

«Je viendrai à ce pays mien et je lui dirai : embrassez-moi sans crainte et si je ne sais que parler c'est pour vous que je parlerai »

Aimé Césaire - extrait Cahier d'un retour au pays natal.

Loango... Congo

J'ai vu le jour près de ton lit.
Ton cours enfle, grossit, danse, s'enroule et se joue des cataractes.

Petit cours dévale les pentes et grossit jusqu'à devenir ce fleuve majestueux Congo.

L'étranger a navigué jusqu'à tes côtes, attiré par les couleurs cuivrées et dorées de ton sol, par les teintes ébène de tes arbres.

Un jour, il a vogué jusqu'à Loango, a convaincu les chefs de notre cité et de nos corps, a fait marchandise.

J'étais des belles. Insouciantes, attachées à ma terre. Ma voix se mêlait aux chants des esprits de la forêt. En moi vivait le bonheur qui me faisait tenir pendant les moments de peur.

Saillies violentes en mon village dépossédé de ses corps les plus solides et fertiles.

Arrachée à ma mère, je me suis retrouvée enchaînée, inconsciente du danger qui guettait.

À la nuit tombée, il m'a poussée au fond d'une cale. Autour de moi le silence assourdissant, je sentais une dernière fois le parfum de ma terre. Serrée contre mes soeurs, je suffoquais.

Je ne sais pas combien de jours je suis restée là sans pouvoir prendre soin de moi comme lorsque battaient les fêtes de mon village, je me préparais à être des belles.

Il m'a fait voguer par-delà les mers pour un ailleurs qui me changerait à jamais. Débarquée en lambeaux, la peau marquée au fer chaud, j'ai été vendue tel un vulgaire animal.

Il a voulu que j'oublie ma langue, m'a donné un nouveau nom mais au fond de moi, je conserve ce qui m'appartient et que je n'oublierai pas.

Je me suis fondue au dur paysage des champs de coton où, sous le soleil, ma peau grille sans que je ne puisse me plaindre. Il a beau penser que j'ai oublié ma langue, je la parle autrement. Je suis des belles.

Ma voix se mêle aux chants des esprits de la forêt. Mon village de Loango résonne toujours en moi. J'élève la voix. Je chante ma peine.

En écho, le vent me ramène une voix qui me répond : «Ne m'oublies pas. Ne perds pas ton âme. Malgré toute la peine que je lis dans tes yeux, sois fière, conserve les rites de tes aïeux. Rythmes ta nouvelle vie de ta force qu'ils ne pourront t'enlever et souviens-toi toujours que tu es des belles.»

Mon pays là-bas, c'est le Congo. Je suis perdue de ne plus te sentir.

Si loin de toi et proche à la fois, je me remémore tous ces instants passés dans cette contrée chaude et épicée, l'odeur de la terre par la pluie mouillée...

Je suis mal de t'avoir quitté mais je te garde dans mon coeur tout autant. Je t'aime Congo.

C'est ce qui me fait tenir tout ce temps mais il ne le sait pas.

Helmie Bellini

Trois questions au Professeur Jean Hébrard



Participants à la table ronde sur le stand Livres et auteurs du Bassin du Congo consacrée à la traite négrière

Les grandes villes portuaires françaises ont tiré une grande part de leur prospérité de la traite. Sait-on l'estimer en termes de chiffres ?

Il est difficile de « chiffrer » la richesse accumulée en France par la traite car elle touchait de nombreux ports : Nantes en tête (avec au moins la moitié des expéditions), suivis de La Rochelle, Le Havre et Honfleur, Bordeaux, Saint-Malo, Dunkerque, Bayonne, sans oublier Marseille sur la Méditerranée. De plus, l'achat des esclaves se faisait par troc de marchandises produites un peu partout dans le royaume et pas seulement sur la façade atlantique. En fait, il suffit de se promener dans les rues, sur les places somptueuses qui bordaient les ports à Nantes, Bordeaux ou La Rochelle, de visiter les hôtels particuliers du XVIII^e siècle pour « voir » ce que le sang des esclaves a rapporté.

Combien de bateaux ont transité par Bordeaux ?

Les historiens ont retrouvé 440 expéditions de traite au départ de Bordeaux pour l'essentiel durant le XVIII^e siècle. Elles ont extrait du sol d'Afrique environ 135.000 captifs dont presque 14 % sont morts durant le voyage. Les armateurs de Nantes ont été bien plus actifs. Ils ont envoyé 1700 expéditions qui ont amené vers les Amériques 542.000 esclaves avec les mêmes taux de perte. Ces chiffres ne tiennent pas compte, bien sûr, d'un nombre important de navires qui ont continué leur commerce alors que la traite avait été abolie par l'Angleterre (1807) ou la France (1815).

Des Africains ont-ils vécu à Bordeaux du temps de la traite ?

Oui, bien sûr. Les planteurs ne cessaient de naviguer entre les colonies et les ports de la métropole. Ils amenaient avec eux leurs esclaves. Ils devaient les faire inscrire sur un registre et promettre de les ramener avec eux car le « sol » français libérait (l'esclavage n'était pas admis en métropole). Certains se débrouillaient pour échapper et demander leur affranchissement. Quelquefois ils l'obtenaient et fondaient des familles à Bordeaux, Nantes ou La Rochelle. Au XVIII^e siècle, les nombreux et souvent riches affranchis ou descendants d'affranchis des colonies (les libres de couleur) envoyaient leurs enfants faire leurs études en France, notamment à Bordeaux. Dans les rues des villes françaises de l'Atlantique d'avant la Révolution, rencontrer une personne d'origine africaine n'était pas exceptionnel.

Jean Hébrard

Co-Directeur du Centre de Recherches sur le Brésil colonial et contemporain École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'opposition crée une nouvelle crise politique

Un cartel d'opposants, parmi les plus en vue, ont annoncé leur refus de déposer les dossiers des candidatures de leurs membres aux élections provinciales en attendant l'issue de la rencontre qu'ils ont sollicitée avec la Céni.

Le processus électoral est en train d'aller droit au mur. Et pour cause ? La participation de l'opposition à l'élection provinciale reste encore incertaine à ce jour. Les partis politiques de cette obédience se font toujours désirer dans les bureaux de la Céni chargés de recueillir les listes des candidats à la députation dressées par leurs partis politiques respectifs. Alors que l'opération a été lancée depuis le 15 avril dernier, l'opposition continue de boudier, préférant poser des préalables avant de se mettre au pas. Tout à ce stade, selon elle, paraît flou et la Céni a l'obligation de fournir quelques garanties susceptibles de rassurer les uns et les autres par rapport à la crédibilité des scrutins.

Dans les milieux de l'opposition, l'option est levée de ne pas participer à ces scrutins tant que des éclaircissements ne seront pas donnés sur l'audit du fichier électoral souvent sujet aux tripatouillages. Des leaders de l'opposition réunis le 20 avril à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima ont réitéré cet appel

tout en demandant aux partis et regroupements politiques de l'opposition, aux organisations de la société civile ainsi qu'aux candidats indépendants sur toute l'étendue du territoire national de s'abstenir de toute participation au processus électoral en cours mené par la Céni. Ils étaient presque tous là, les têtes couronnées de l'opposition congolaise (Jean-Lucien Bussa, Mwenze Kongolo, Claudel Lubaya, Ingele Ifoto, José Makila, Martin Fayulu, etc.) communiant dans une unité d'action et d'esprit.

Mettant un bémol à leur engagement électoral, ils ont déclaré que la suite dépendra de la rencontre de clarification qu'ils ont sollicitée de la Céni à travers la lettre adressée aux responsables de l'institution depuis le 17 avril. Pour l'opposition, cette démarche s'inscrit dans sa logique de contribuer efficacement à un processus électoral inclusif, crédible et apaisé. Il est question que la Céni réponde à certaines préoccupations relatives notamment à la loi sur la répartition des sièges qui traîne toujours à l'Assemblée nationale - un déficit juridique qui ne rassure pas - ou encore sur le financement des élections. À en croire des sources, le gouvernement n'a mis à la disposition de la Céni que cinq millions sur les quarante-six millions exigés.

Alain Diasso

CRÉDIT AGRICOLE

Rencontre prometteuse entre les producteurs et les milieux financiers

Le défi lancé est de faire accéder les promoteurs des micro, petites et moyennes entreprises agricoles (MPMEA) à des financements pour arriver à développer durablement leur production et la productivité du manioc.

Au départ, il s'agit d'un atelier ciblant les MPMEA pour examiner les possibilités de relever le défi de l'accès au crédit. Mais les travaux, qui prennent fin ce 22 avril, ont pu être élargis aux institutions de micro-finances et bancaires de Kinshasa. Ensemble, les participants à cet atelier cherchent à dégager des pistes de solution. Ces crédits bancaires devront aider à l'augmentation durable de la production et de la productivité du manioc.

Depuis un an, la RDC expérimente un projet pilote visant la promotion de la chaîne de valeur du manioc. Selon le représentant de la FAO en RDC, Ndiaga Gueye, ce projet conduit les activités d'accompagnement des acteurs de la chaîne de valeur du manioc. L'objectif à atteindre est d'assurer la transition de ces acteurs vers le statut de potentiels entrepreneurs de la filière. À son actif, le projet a facilité le montage et la formalisation de douze MPMEA qui ont réussi à élaborer des plans d'affaires crédibles capables de leur ouvrir les appuis financiers auprès des institutions financières. Aussi l'atelier a-t-il permis de faciliter les liens et la mise en relation entre les MPMEA et les institutions de micro-finances ainsi que les banques commerciales. Il faut les aider à mieux ficeler les business plans et à faciliter l'accès à des microcrédits. Au cours de ces rares rencontres entre les entrepreneurs et les milieux financiers, il y a eu la présentation des produits et services offerts et, bien entendu, les conditions pour y accéder.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Campagne du Fonds national de lutte contre le paludisme

Lancée à Kinshasa, cette campagne avait jusque-là visé la présidence, le Sénat, la primature, la Caritas Congo ASBL, la Caritas-Développement Kinshasa, l'Église Kimbanguiste ainsi que les Églises de réveil au Congo dans leurs diversités

La campagne compte toucher actuellement les autres confessions religieuses, y compris l'Église catholique. Le minimum de souscription sollicitée s'élève respectivement à 1000 francs congolais ou plus par personne. En outre, des personnalités politiques et diplomatiques se sont montrées également intéressées par l'initiative en souscrivant financièrement. À en croire Caritas Congo, la collecte de fonds retenue dans cette lutte est une approche de la société civile qui cible les autorités, les acteurs économiques nationaux et étrangers, les réseaux sociaux de la population dans sa diversité.

Cette collecte est effectuée par Folcop en partenariat avec la Caritas Congo ASBL. La

collecte ne se limitera pas à la seule ville de Kinshasa, elle devra se poursuivre dans toutes les provinces. La prochaine est celle du Sud-Kivu, à travers l'Archidiocèse de Bukavu.

Une collecte de fonds prévue pour le 25 avril

Avant le démarrage de cette campagne de mobilisation de fonds pour soutenir la lutte contre le paludisme dans les provinces, il est prévu l'organisation d'une conférence des donateurs à Kinshasa. Elle sera précédée par une collecte le vendredi, coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme. Outre les provinces, les organisateurs envisagent également la possibilité d'étendre

cette campagne vers la diaspora congolaise.

La gestion des fonds collectés est confiée à Caritas Congo. Puis ces fonds seront affectés à la pulvérisation intra domiciliaire d'insecticide ; la lutte anti-larvaire ; la recherche opérationnelle ; l'appui des centres de santé en antipaludéens et la sensibilisation de la population. Il sied de signaler que ces axes font partie du plan stratégique national de lutte contre le paludisme. Un comité de pilotage assurera la validation et l'approbation des activités programmatiques et financières. Le conseil des présidents est l'organe d'accompagnement des opérations des collectes des fonds populaires, chargé de l'étude des stratégies et interventions, ainsi que de la résolution des crises par des actions de mitigations appropriées.

A.D.

La tuberculose résistante sévit dans les prisons de Mbuji-Mayi

Deux cent cinquante-cinq personnes détenues dans les prisons de Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental sont atteintes de cette maladie infectieuse.

La délégation de la Fédération internationale de prison conduite par Stéphane Nyemabu, président exécutif provincial de cette structure, a fait part de la situation au président de l'Assemblée provinciale du Kasai Oriental, Marcel Kalala Mutombo. De mauvaises conditions de détention et de l'absence des soins appropriés sont à la base de la propagation de la tuberculose résistante dans les prisons de Mbuji-Mayi.

Au terme de l'audience que le président de l'Assemblée provinciale leur a accordée, Stéphane Nyemabu a déclaré que cet entretien a permis à sa délégation de faire un plaidoyer en faveur des détenus qui passent des moments difficiles. Il a saisi cette opportunité pour annoncer que la fédération internationale de prison a organisé dernièrement une formation à l'attention de quelques détenus qui ont appris divers métiers en vue de leur réinsertion sociale une fois libérés. Marcel Kalala Mutombo a promis de s'impliquer pour une solution durable à ce problème.

La prise en charge précoce des cas de tuberculose résistante signalés dans les prisons de Mbuji-Mayi permettra de réduire la propagation de cette maladie. Car si la prise en charge tarde, les prisonniers atteints vont transmettre non pas la tubercu-



Les mauvaises conditions de détention des prisonniers contribuent à la propagation de la tuberculose

lose simple mais la tuberculose résistante dont le traitement va au-delà de 6 mois aux autres prisonniers non atteints. La tuberculose multirésistante est une tuberculose contre laquelle l'isoniazide et la rifampicine, les deux antituberculeux les plus puissants, ne sont pas efficaces. Selon l'OMS, la mauvaise gestion du traitement antituberculeux et la transmission interhumaine expliquent la propagation de la tuberculose multi résistante. Dans la plupart des cas, il est possible de guérir de la tuberculose en 6 mois moyennant l'observance stricte d'un schéma thérapeutique accompagné d'un soutien et d'un encadrement du patient.

L'utilisation à mauvais escient ou incorrecte des antimicrobiens, l'administration de formules inefficaces de médicaments tel que le recours à un seul médicament, des médicaments de mauvaise qualité ou mal conservés et l'arrêt prématuré du traitement peuvent provoquer des pharmaco-résistances susceptibles de se transmettre ensuite dans les lieux rassem-

blant un très grand nombre de personnes, comme les prisons ou les hôpitaux.

Dans certains pays, il est de plus en plus difficile de traiter la tuberculose multirésistante. Les options thérapeutiques sont limitées et coûteuses, les médicaments recommandés ne sont pas toujours disponibles et les patients souffrent de nombreux effets secondaires. Dans certains cas, une tuberculose encore plus résistante peut apparaître. La tuberculose ultra-résistante est une forme de tuberculose multirésistante contre laquelle les médicaments sont efficaces. On l'a signalée dans une centaine de pays. Il est toutefois possible de combattre la tuberculose multirésistante. Pour ce faire, il faut guérir les patients au premier traitement, permettre l'accès au diagnostic, veiller à ce que les établissements qui traitent les patients prennent des mesures suffisantes de lutte contre l'infection, veiller à l'utilisation à bon escient des médicaments de seconde intention recommandés.

Aline Nzuzi

FOSSE COMMUNE DE MALUKU

L'Asadho exige des enquêtes indépendantes

Pour l'ONG, la commission à constituer devra contenir des fonctionnaires de la Monusco, des organisations des droits de l'Homme nationales et internationales et des agents des institutions publiques.

Dans une conférence de presse tenue le 21 avril à son siège, dans la commune de la Gombe, en rapport avec les 421 corps enterrés dans une fosse commune à Maluku, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a exhorté le gouvernement à procéder aux expertises scientifiques en vue d'identifier les personnes enterrées ainsi que la cause et les circonstances de leur mort.

Pour cette ONG, en plus de confier les enquêtes à une commission indépendante, le gouvernement devra également s'abstenir de tous actes de nature à empêcher, influencer et orienter le cours de l'enquête indépendante sollicitée. L'Asadho s'est également opposée aux enquêtes menées actuellement par la justice congolaise dont elle réclame l'arrêt immédiat. « L'Asadho dit non aux enquêtes condui-

tes jusqu'à ce jour par la justice congolaise, pour la simple raison que le gouvernement ne joue pas à la transparence », a expliqué le président de l'Asadho, Me Jean-Claude Katende. Pour ce juriste qui ne prête pas foi en la justice congolaise, en effet, le gouvernement devrait mettre fin à ses enquêtes parce qu'elles « n'apporteraient rien ». « La justice congolaise ne va pas aboutir à des conclusions différentes de ce qui a été précédemment avancé », a-t-il soutenu. L'Asadho, qui appelle la communauté internationale à exiger la constitution d'une commission indépendante pour mener ces enquêtes, lui a également recommandé de s'impliquer pour que cette commission ait les moyens logistiques, matériels et financiers pour mener ce travail alors que, d'autre part, elle doit appeler la RDC à respecter ses engagements nationaux et internationaux en matière de droits humains.

Exhumer les corps, une obligation !

L'Asadho a également fustigé l'atti-

tude du gouvernement, qui laisse à la justice la latitude de décider sur l'exhumation ou non de ces corps enterrés à Maluku. Pour cette ONG, la décision de l'exhumation de ces corps ne doit pas être une possibilité laissée à la justice mais plutôt une obligation, étant donné que cet exercice devra permettre de procéder aux expertises scientifiques pour identifier les personnes enterrées, la cause et les circonstances de leur mort.

Cette association a également qualifié de diversion, tous les autres enterrements collectifs annoncés et effectués après celui qui est querrelé. À en croire Me Jean-Claude Katende, la justice et les autorités du pays visent, par ces actes, banaliser le fait décrié.

L'Asadho, qui a salué la déclaration de l'Union européenne exigeant une enquête urgente, transparente et crédible, s'est aussi réjouie de l'appui financier que le gouvernement belge a accordé au Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme pour lui faciliter la participation à ces enquêtes.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1/PLAY-OFF

DCMP va interjeter appel à la Fécofa sur les sanctions de la Linafoot

La Ligue nationale de football (Linafoot) a sanctionné le DCMP suite aux troubles survenus lors du match contre Sanga Balende. Du côté du team vert et blanc de Kinshasa, on n'entend pas accepter placidement ces sanctions jugées injustes. DCMP va donc aller en évocation à la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Organisatrice du championnat national de football -Division 1-, la Linafoot a sévi après les violence survenus le 12 avril au stade Tata-Raphaël lors du match entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et Sa Majesté Sanga Balende. L'on se rappelle que cette rencontre n'avait pu aller à son terme, stoppée à la 83e minute alors que Sanga Balende menait à la marque par un but à zéro, à cause des violences perpétrées par les supporters du club vert et blanc de la capitale. Il y a eu des casses au stade Tata-Raphaël et naturellement des blessés.

L'instance sub-délégitaire de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a d'abord infligé un forfait au DCMP dont les supporters ont été l'origine de l'arrêt du match. Le club est sommé de payer une amende cumulée de cinquante et un mille cents dollars américains à la Linafoot. Selon la notification de la sanction, DCMP est condamné à jouer ses quatre prochains matches à Kinshasa à huis clos moyennant des frais d'organisation de six mille dollars américains par match, soit au total vingt-quatre mille dollars américains. Nonobstant la mesure conservatoire du huis clos au stade Tata-Raphaël, la Linafoot inflige une suspension de trente-six mois aux principaux incitateurs, à savoir MM. Éric, Remy et Inter (non autrement identifiés), encadreurs de

l'équipe, avec interdiction d'accès aux installations sportives et leur traduction en justice; DCMP perd les recettes du match; l'équipe doit payer une amende de 1000 dollars américains pour violation de la zone neutre par le président du comité de direction Gentiny Ngobila, accompagné de plusieurs personnes; DCMP doit payer une amende de cinquante dollars américains pour pratique fétichiste. Enfin, l'équipe doit s'acquitter d'une amende correctionnelle de cinq cents dollars américains.

Le DCMP n'a visiblement pas digérer la sanction de la Linafoot, elle a pris l'option d'interjeter appel à la Fécofa. Intervenant sur les antennes de Radio Okapi le 20 avril, le secrétaire général du DCMP, Felly Kuluta déclare : « C'est trop au regard de la Linafoot et maintenant nous allons nous référer à la Fécofa qui est l'organe suprême. La Linafoot n'agit qu'au nom de la Fécofa. Nous allons nous adresser à la Fécofa par voie légale et nous allons épuiser toutes les procédures ». Pour Felly Kuluta, l'arrêt du match a été provoqué par « des coups de balles ouverts par les gardes du corps du président de Sanga Balende à la tribune d'honneur et la bavure policière consistant à lancer des gaz lacrymogènes sur les gradins où les supporters suivaient tranquillement le match ». Et il ajoute : « La Li-

nafoot est passée outre tous les moyens de défense de DCMP et va nous bombarder une décision qui nous sanctionne (...). Il faut qu'on paye vingt-quatre mille dollars américains plus mille dollars américains, comme si le Daring était une vache à lait pour la Linafoot ».

Felly Kuluta fait remarquer qu'il y a eu des incidents à Lubumbashi lors du match Mazembe contre V club, à Mbuji-Mayi pour la rencontre Sanga Balende contre Mazembe, et à Kinshasa au cours de la confrontation entre Shark XI et Mazembe, sans que la Linafoot n'inflige des amendes aux autres clubs. « Vous allez observer que dans tous les matches du DCMP, c'est comme si on envoie des gens du MDP [Maintien de l'ordre public], dès qu'il y a quelque chose, pour lancer des gaz lacrymogènes, et quels que soient les arguments que le DCMP peut avancer, c'est le forfait. Cette fois-ci, nous disons trop c'est trop. Les supporters de DCMP n'ont rien fait et nous ne pouvons pas nous laisser faire. Si on ne veut plus du Daring, qu'on nous le dise pour qu'on se retire tout simplement du championnat, au lieu d'embêter toute une équipe. Nous avons accepté tous les cas précédents mais cette fois-ci, nous n'acceptons pas », indique Felly Kuluta. En attendant le verdict de la Fécofa, DCMP, avec ce forfait, se retrouve à la 9e position sur dix équipes qui disputent le play-off de la Division 1. L'équipe compte cinq points en sept matches livrés ».

Martin Enyimo

CROISSANCE AFRICAINE

Le chant du cygne

Classée par le Fonds monétaire international (FMI) comme l'une des régions les plus dynamiques au monde, l'Afrique sera affectée par plusieurs événements majeurs au cours de cette année qui s'annonce très difficile.

Dans son tout dernier rapport, le FMI a annoncé l'abaissement de ses prévisions de croissance pour l'Afrique. Le PIB africain ne devrait progresser que de 4,5% en 2015 et de 5,1% en 2016, alors que les dernières prévisions prévoyaient une croissance plus forte de l'ordre de 4,9% en 2015 et 5,2% en 2016. Pour autant, le continent africain continuera à tirer la croissance mondiale car il restera, à en croire l'institution de Bretton Woods, l'une des régions les plus dynamiques au monde.

Toutefois, les nouvelles ne sont pas bonnes. En effet, le FMI a affirmé craindre la chute des cours des matières premières. Il craint surtout un accès de fièvre causé par un nouvel affaiblissement de la croissance en Europe ou dans les pays émergents, en particulier la Chine. Pour le FMI, une déprime plus marquée des cours des matières premières aura certainement des effets néfastes sur les producteurs pétroliers. Certes les pays importateurs bénéficieront d'une facture pétrolière plus légère, a-t-il lancé, mais « le gain attendu sera dans une large mesure annulé par la baisse des cours des matières premières ».

Pour le FMI, les risques identifiés ne sont pas à prendre à la légère car ils conduiront inévitablement à un ralentissement très marqué.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL-TRANSFERT

Rupture consommée entre Trésor Mputu et Kabuscorp

L'ancien capitaine de Mazembe et des Léopards de la RDC a donné les raisons de son départ du club angolais de Kabuscorp où il avait signé en janvier 2014.

Le milieu offensif ancien international congolais Trésor Mputu ne fait plus partie de l'effectif du club angolais de Kabuscorp. La rumeur de son départ du club de Luanda avait déjà circulé au pays. Et le 18 avril, l'ancien capitaine du TP Mazembe et des Léopards de la RDC a, au cours d'un point de presse à Lubumbashi, précisé les raisons de la résiliation de son contrat avec Kabuscorp. Le club angolais, a-t-il affirmé, n'a pas honoré ses engagements et qu'il n'était plus payé. « Je ne suis pas le seul dans cette situation. Bedi Mbenza est rentré à Kinshasa pour les mêmes raisons. Kabuscorp lui doit 100.000\$ », a-t-il ajouté. Le joueur a donc regagné son club, le TP Mazembe et va réfléchir sur la dernière proposition émanant d'Al Hilal du Soudan.

Du côté de Kabuscorp, aurait-on appris, le joueur aurait été mis de côté pour absences injustifiées et pour indiscipline. En plus, il ne rentrerait plus dans les plans du coach du club angolais, Gomez. Le club présidé par le général Bento Kangama a donc choisi de se séparer de lui.

L'on rappelle que Trésor Mputu a rejoint Kabuscorp en janvier 2014 pour une année, après un accord trouvé entre TP Mazembe et Kabuscorp. Il avait passé dix ans chez les Corbeaux de Lubumbashi où il a tout gagné dont deux Ligues de champions (2009 et 2010) et un titre de vainqueur du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) en 2009, tout en obtenant la palme de meilleur joueur africain évoluant sur le continent.

M.E.



AIRFRANCE 
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE POINTE NOIRE

PARIS

À PARTIR DE

559 400 FCFA TTC
A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponibles jusqu'au 15/05/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 07/04/2015. Envolez vous jusqu'au 31/05/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX



A partir de
32.900.000
FCFA TTC

 **CFAO MOTORS CONGO**
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98
www.cfaomotors-congo.com


TOYOTA

Le conseil départemental et municipal fait un état des lieux des arrondissements

Le conseil départemental et municipal de la ville de Pointe Noire a récemment demandé aux chefs de quartiers et aux élus locaux de faire un état des lieux des 6 arrondissements de la ville ainsi que du district de Tchamba Nzassi, en vue de l'élaboration du programme triennal de développement local. La restitution et la synthèse par arrondissement des résultats de cette opération a eu lieu du 15 au 17 avril.

Lancée le 8 avril dernier, ladite opération a permis d'identifier les maux qui minent les différents quartiers de la ville (insalubrité, approvisionnement en eau potable...). Munis des fiches qu'ils ont reçu du conseil, les responsables des quartiers ont, pendant une semaine, mené des enquêtes sous la supervision des élus locaux. Les résultats obtenus ont été restitués au cours des rencontres dirigées par les administrateurs-maires dans aux sièges de leurs d'arrondissements respectifs. Ca restitution a été suivie par la synthèse des résultats.

Bien que l'opération états des lieux des arrondissements ait connu quelques difficultés, les

administrateurs-maires d'arrondissements se sont néanmoins réjouis de la récolte des données réalisée par les chefs de quartiers. « Nous sommes satisfaits des enquêtes menées par les chefs de quartiers », a confié André Guy Edmond Loemba, administrateur-maire de l'arrondissement 3 Tié-Tié, au sortir de leur réunion de restitution qui a eu lieu le 16 avril. Après ce travail, chaque arrondissement transmettra un rapport au conseil départemental et municipal qui organisera à son tour une restitution départementale d'ici fin avril, avant de produire un document synthèse qui sera examiné et adopté au cours de la prochaine



Une vue de la salle lors de la restitution de Tié-Tié/ Crédit photo: Adiac

session prévue en mai prochain. Notons que ce rapport synthèse est le document sur lequel se

basera le conseil pour élaborer le programme de développement local qui sera réalisé sur une période de trois ans (2016-2018).

Lucie Prisca Condhet

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL/ FOOTBALL FÉMININ

AC Léopards s'impose face à Rayons du soleil à l'ouverture

Après huit mois de relâchement, les filles ont rechaussé leurs bottines le 18 avril au Complexe sportif de Pointe-Noire dans le cadre du championnat départemental de football féminin. En match d'ouverture, l'AC Léopards version féminine a battu Rayons du soleil, 2 buts à 0

Le public ponténégrin a été très ravi et surpris de voir la reprise du championnat de football féminin après plusieurs mois de trêve. Malgré le repos, les deux équipes ont livré un match d'un bon niveau technique même si les occasions de buts n'étaient pas nombreuses. AC Léopards, champion en titre, a été surpris de rencontrer une résistance à peine croyable de son adversaire, Rayons du soleil qui joue son premier championnat avec une ossature composée de quelques anciennes joueuses expérimentées et des nouvelles. Après plus de 44 minutes sans faille, c'est à la dernière minute de la première partie que Paulmiche Mahouna a trouvé une faille en marquant l'unique but de la première mi-temps, 1-0.

De retour des vestiaires, alors que Rayons du soleil poussait le cuir pour tenter de revenir à la marque, c'est la même Paulmiche Mahouna

qui double la mise en obligeant Inès Manaka gardienne de but de Rayons du soleil de retourner dans les filets. Score final, 2-0.

L'entraîneur de l'AC Léopards Serge Mampouya n'a pas apprécié le niveau de son groupe. « Nous n'avons pas joué à notre niveau parce que les joueuses ont eu huit mois de repos alors que nous venons de reprendre il y a deux semaines. Toutefois, cette victoire est importante pour le début du championnat et nous allons continuer à travailler pour la suite de la compétition ».

De son côté, reconnaissant les failles de son équipe, l'entraîneur de Rayons du soleil est resté optimiste pour l'avenir : « Je sors de ce match avec une tête haute parce que c'est une nouvelle équipe. Nous pourrions faire mieux lors du deuxième match prévu le 22 avril contre Fleur du Ciel parce que dans le groupe il y a quelques anciennes joueuses expérimentées. La défaite d'aujourd'hui nous sert de leçon pour les prochains matches », a-t-il dit.

Soulignons qu'à la fin du match, la troisième vice-présidente de la ligue de football féminin du Kouilou, Véronique Litingui, a félicité les deux équipes et surtout,

Rayons du Soleil pour son premier match du championnat mais a appelé les filles à plus de courage et de fair-play. « Nous avons lancé ce championnat sous le signe de la renaissance dans le fair-play. je demande aux filles de s'appliquer car le Congo se prépare pour les grandes échéances au niveau national et international. Soutenons tous la présidente de la commission nationale dans sa politique pour le renouveau du football féminin au Congo », a-t-elle dit.

L'ancienne capitaine de l'équipe nationale de la discipline a, par ailleurs, demandé aux dirigeants des clubs de penser à la préparation de nouvelles footballeuses au lieu de prendre chaque fois dans d'autres clubs. « J'ai constaté la présence des anciennes joueuses dans la nouvelle équipe, cette façon de faire ne contribue pas à l'évolution du football féminin. La discipline veut d'un nouveau sang pour reprendre sa place au niveau régional. Je pense que la ligue du Kouilou va désormais tenir mordicus sur le paiement des transferts des joueuses », a-t-elle conclu.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Fabregas en concert à Pointe-Noire

Originaire de la République démocratique du Congo (RDC), l'artiste musicien Fabregas, aussi appelé "Metis noir", est attendu le 1er mai à Pointe-Noire. Au menu, un concert inédit à l'hôtel Le Ruisseau, situé non loin de l'aéroport international Agostinho-Néto.

L'artiste s'est fait une place dans le milieu des grands musiciens africains. Pour preuve, son clip « Mascara » est resté premier pendant plusieurs semaines sur Trace African Hit 30, le classement des trente meilleurs clips

sensation. Pour eux, Fabregas a une voix charmante et un timbre vocal et musical propre à lui-même qui le permet de surprendre, d'émerveiller et de rapprocher les publics.

Dissident du groupe Wenge Musica Maison Mère, Fabregas sort son premier album « Amour Amour » en 2013. Deux ans plus tard, il met sur le marché du disque, un deuxième album qui sera intitulé « Anapipo » produit par Julien Kitengue. En réalité, c'est l'album « Anapipo » qui propulse Fabregas sur le devant de la scène musicale.



Fabregas et son groupe crédits photos DR»

du contient africain.

Avec « Ya Mado », la danse dite du moment, Fabregas arrive à faire bouger tout le monde sans exception d'âge. En fait, « Ya Mado » c'est à la fois une danse et un cri qui peut être considéré comme banal mais dont le fond est beaucoup plus instructif. Certains fans laissent entendre qu'avec Fabregas, ce sont des moments parfois chargés d'histoires et toujours fortes en

Dès sa sortie, l'album défraie toutes les chroniques musicales et fait de Fabregas un artiste de renommée internationale. Actuellement, son générique « Mascara » est parmi les clips les plus chauds.

Le concert en vue est une occasion donnée aux Ponténégrins de le découvrir en live. Alors à eux de se laisser surprendre et de faire place à l'imprévu.

Prosper Mabonzo

DISTINCTION

Francine Ntoumi, lauréate du prix Georg Forester de la recherche

La biologiste congolaise Francine Ntoumi a été récompensée par la fondation allemande Alexander-Von-Humboldt du célèbre prix Georg-Forester, dédié aux travaux des chercheurs dans leur pays d'origine.

La remise de prix a eu lieu le 27 mars dernier à Bamberg, dans le sud de l'Allemagne, en présence de nombreuses sommités mondiales de la science. Le Pr Francine Ntoumi, lauréate en 2012, coup sur coup, du prix régional Kwame-Krumah décerné par l'Union africaine et du prix Rice du (Réseau international des Congolais de l'extérieur), a apprécié à sa juste valeur cette nouvelle récompense. « C'est un plaisir pour moi d'avoir reçu ce prix, un honneur pour les femmes congolaises et africaines », a déclaré l'heureuse récipiendaire qui a regagné Brazzaville depuis quelques jours.

Francine Ntoumi est reconnue notamment pour ses travaux sur le paludisme et son engagement dans la recherche médicale en République du Congo.

Elle dirige depuis 2009 la Fondation congolaise pour la recherche médicale à Brazzaville. Très engagée dans l'aide à la recherche au sein du laboratoire de biologie moléculaire basé à la Faculté des sciences de la santé de l'université Marien Nguabi de Brazzaville, elle est le symbole même de l'implication de la jeune femme dans ce domaine de la recherche au Congo. La Fondation congolaise pour la recherche médicale mène aussi un plaidoyer auprès des autorités congolaises en vue de favoriser un meilleur soutien de la recherche biomédicale et scientifique.

Le prix Georg-Forester est décerné par la fondation Alexander-Von-Humboldt depuis 2012. Au total quinze scientifiques l'ont déjà reçu. Parmi eux, on



Le Pr Francine Ntoumi a réceptionné son prix le 27 mars à Bamberg, en Allemagne

compte quatre scientifiques originaires d'Afrique, dont un Sud-Africain, deux Nigériens. La Congolaise, quatrième lauréate du continent, est la première femme noire à recevoir ce prix.

Francine Ntoumi est biologiste de formation (docteur ès sciences), elle a fait ses études en France, avant d'entamer une carrière internationale qui l'a conduite dans plusieurs pays. Elle enseigne à l'université Ma-

rien-Nguabi de Brazzaville et mène parallèlement des activités de recherche à l'université de Tubigen en Allemagne.

Pour le directeur de l'institut de médecine tropicale de l'université de Tubigen, « la distinction du Pr Francine Ntoumi est un honneur pour son établissement et pour l'Afrique en général. Ce prix offre des opportunités nouvelles pour des projets de recherche au Congo », a-t-il déclaré, avant de conclure : « Nous avons un grand projet pour la recherche du vaccin contre le paludisme ».

Le prix Georg-Forester est accompagné d'une enveloppe de 60 000 euros soit environ 39 000 000 FCFA. Il devrait permettre au Pr Ntoumi de développer ses activités de recherche et de vulgariser la recherche dans son pays où elle n'attire que très peu de gens et très peu d'argent.

Thierry Nougou

Roga-Roga : « Le concert de l'Olympia n'est pas annulé, mais reporté »

Le patron du groupe Extra musica, Roga-Roga, a représenté musicalement son pays le Congo-Brazzaville aux trois concerts d'affilée (17, 18 et 19 avril 2015) organisé par l'artiste musicien Werrason, au grand hôtel Pullman de Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC). De retour au pays, Roga-Roga a dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, parlé de ce grand événement musical ; de son produit sur le marché du disque et surtout de son concert de l'Olympia de Paris initialement prévu pour le 8 Mai 2015. Il a invité également les Congolais à cultiver les valeurs de paix et d'unité nationale.

Dépêches de Brazzaville. Vous revenez de Kinshasa en RDC, qu'y avait-il dans cette ville ?

Roga-Roga. J'ai répondu à l'invitation de mon frère Werrason qui a organisé un grand événement au cours duquel, il a réuni pendant trois jours, les artistes musiciens de la trompe de JB Mpiana (vendredi 17 avril), Papa Wemba (samedi 18 avril) et votre humble serviteur que je suis (dimanche 19 avril) au grand hôtel Pullman de Kinshasa. Je le remercie infiniment de m'avoir invité, parce qu'il pouvait aussi inviter Youssou Ndour, Celine Dion... Cela veut dire qu'il a de la considération pour moi. D'où, j'ai non seulement répondu à son invitation, mais aussi satisfait les fans des orchestres Maison mère et Extra Musica de Kinshasa. JB Mpiana par exemple est un grand musicien, quand il peut répondre à l'invite de son frère Werrason, cela veut dire que l'Afrique peut aller de l'avant. Car, ce n'est que dans l'unité que l'on peut aller de l'avant. Il faut reconnaître que notre musique est menacée, et c'est dans l'unité, la symbiose que nous pouvons la remettre sur les rails. Je ne pouvais pas être absent à ce grand rendez-vous.

DB. Vous avez annoncé la tenue de votre prestation scénique dans la mythique salle de l'Olympia de Paris, le 8 Mai 2015. Où en êtes-vous ?

RR. Il ne faut pas se voiler la face. Même les Etats-Unis qui sont une grande puissance ont besoin toujours d'alliés pour aller au combat, à plus forte raison, nous qui sommes un groupe musical. Certes nous avions décidé de jouer à l'Olympia et avions fixé la date à l'époque au 8 Mai 2015. La salle a été payée déjà, mais ce qui nous bloque ce sont les sponsors qui devaient nous accompagner. Faute des sponsors, nous sommes obligés de décaler ce concert. Parce que jouer à l'Olympia, ce n'est pas jouer à Baongo, ni à Talangaï ou à Mfilou. L'Olympia c'est une salle mythique, et lorsque vous décidez d'y jouer, c'est le pays que vous représentez en face d'un public multinational. Voilà pourquoi il faut être prêt en tout et pour tout. Il n'est pas question d'aller seulement avec Azur comme unique sponsor. Nous avons besoin d'autres. Ça peut être des sociétés, des personnalités qui s'intéressent à la bonne musique et même l'Etat, surtout qu'il s'agit d'un concert dont le thème central est l'unité des Congolais.

DB. Le concert n'est donc pas annulé ?

RR. Pas du tout ! Le concert n'est pas annulé, il est juste reporté. Nous avons présenté nos excuses à l'administration de l'Olympia. Certes nous avions payé la salle, mais nous n'avions pas tout ficelé, parce qu'il y a aussi des aspects

logistiques qu'il fallait mettre au point. C'est là que devaient intervenir les sponsors. Nous sollicitons leur apport, parce que nous tenons à réussir ce concert que nous intitulerons « Concert d'unité des Congolais » autour d'Extra Musica.

DB. Et pourtant ce concert qui porte sur un bon concept, subit des menaces de la part des Congolais de la diaspora appelés communément « Combattants ». Que se passe-t-il exactement et pourquoi s'opposent-ils ?

RR. Je respecte leur point de vue sinon leur idéologie d'œuvrer dans la violence, mais je pense qu'en plein 21^e siècle, la violence ne devrait plus avoir sa place sur terre. Même s'il y a un problème, autant mieux s'asseoir autour d'une table et trouver des solutions pour que nous jouions ce concert d'unité des Congolais de la diaspora (France, Belgique, Allemagne, Angleterre, Espagne...). Car ces combattants sont nos frères. Quant à la raison qui les pousse à le boycotter, je ne peux rien dire parce que je n'ai pas eu le temps de les rencontrer, mais puisque je vais aller bientôt en France, on va se voir et la solution sera trouvée.

DB. Quel est le comportement de l'album « Contentieux » sur le marché du disque et combien d'exemplaires ont-ils été déjà vendus à ce jour ?

RR. L'album se comporte très bien. Les gens continuent à le savourer convenablement. Les chansons sont fredonnées par les mélomanes. C'est le cas par exemple de la chanson « Congolais tika » qui est acceptée par tout le monde. Cela nous fait réjouir. Quant aux exemplaires vendus, je ne peux te répondre avec exactitude. Parce que nous avons fabriqué 15.000

exemplaires, il y en a qui sont vendus en France, en Côte-d'Ivoire, en Angola, au Cameroun, ici au Congo... Nous ferons le point en juin prochain, avant de répondre à cette question. Ce qui est vrai, c'est que l'album marche bien.

DB. A quand les spectacles ?

RR. Nous sommes en train de nous préparer conséquemment. Nous allons commencer avec la population de Mfilou dans le septième arrondissement. Mais juste après, nous allons présenter l'album officiellement au palais des Congrès au mois de Mai. Ce n'est qu'après que nous allons descendre dans les différents arrondissements de Brazzaville, dans d'autres villes et puis à l'intérieur du pays. Par contre, le concert de Mfilou est un clin d'œil que nous allons faire aux populations de cet arrondissement dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le paludisme. Comme nous sommes partisans des gens qui véhiculent le message au peuple, nous serions là-bas pour véhiculer ce message.

DB. Tous ceux qui s'intéressent à votre musique attendent les clips de l'album « Contentieux ». A quand leur disponibilité ?

RR. Nous sommes en train de les finaliser parce que j'ai toujours voulu valoriser l'image de mon pays. Faisant partie des gens qui doivent faire la promotion de leur pays, j'ai voulu toujours associer à mes clips l'image de mon pays le Congo. Cela fait partie de mes devoirs. Nous avons tourné des clips au Maroc, à Paris, mais nous devons tourner le maximum ici chez nous et continuerons de les tourner. Si tout va bien, avant la fin du mois de mai, la maison Ibroks, va mettre sur le marché tous les clips de l'album « Contentieux ».

DB. Comment vous sentez-vous après votre désignation comme meilleur artiste d'Afrique centrale par Canal d'Or ?

RR. Très ému, parce que c'est moi qui détiens le prix du meilleur musicien d'Afrique centrale, et cela grâce à tous nos fanatiques. Je respecte ce prix que j'ai reçu hors du pays, parce que, dans ce contexte, je le suppose mérité. Je serai ravi davantage lorsque nous allons finir la construction du siège d'Ibroks production qui est mon label. C'est un immeuble de trois niveaux. Pour l'instant, nous avons déjà achevé les deux premiers niveaux, ainsi que le studio d'enregistrement. Il reste les salles de l'audiovisuel et les pièces administratives. C'est une structure qui va aider les artistes dans la production phonographique.

DB. Un message à tous les Congolais...

RR. Mon message est que le Congo est notre pays. Il appartient à tous les Congolais sans exclusion. Quel que soit ce qu'on pense, on doit militer pour la paix et l'unité nationale. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, j'ai inscrit ma candidature d'ambassadeur de bonne volonté de la paix auprès de l'Unesco. Je veux que règnent sans cesse la paix et l'unité nationale dans ce pays, afin qu'il puisse aller toujours de l'avant. Ce n'est pas la peine de nous entretuer, parce que même ceux qui sont aux affaires aujourd'hui partiront un jour, ceux qui viendront après partiront aussi un jour et le Congo demeurera. C'est pour cela que je demande à tous les Congolais du nord au sud et de l'est à l'ouest de cultiver les valeurs de paix et d'unité nationale.

Propos recueillis par Bruno Okokana